



Bulletin Officiel

N°6691 Mercredi 14 Septembre 2022

www.cmf.tn

27^{ème} année ISSN 0330 – 7174

AVIS ET COMMUNIQUEES DU CMF

DECISION DU CONSEIL NATIONAL DE LA COMPTABILITE RELATIVE AU REPORT DE LA DATE D'ENTREE EN VIGUEUR
DES NORMES IFRS 2

AVIS DES SOCIETES

AUGMENTATION DE CAPITAL

SONEDE INTERNATIONAL 3

EMISSION D'EMPRUNTS OBLIGATAIRES

ARAB TUNISIAN LEASE ATL 2022-1 7

TUNISIE LEASING ET FACTORING TLF 2022-2 13

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 19

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (MISE A JOUR EN DATE DU 27/06/2022)

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2022

- SOCIETE MODERNE DE CERAMIQUE SOMOCER

COMMUNIQUE DU CMF

DECISION DU CONSEIL NATIONAL DE LA COMPTABILITE RELATIVE AU REPORT DE LA DATE D'ENTREE EN VIGUEUR DES NORMES IFRS

Le Conseil du Marché Financier porte à la connaissance des sociétés cotées à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, aux banques, aux établissements financiers et aux sociétés d'assurance et de réassurance; que l'assemblée générale du Conseil National de la Comptabilité du 31 décembre 2021, a décidé ce qui suit :

- L'entrée en vigueur des normes internationales d'information financière (IFRS) pour l'établissement des états financiers consolidés, est reportée au 1^{er} janvier 2023 au lieu du 1^{er} janvier 2021, avec la possibilité d'une application anticipée courant les années antérieures à 2023,
- Les sociétés qui décident volontairement, d'adopter les normes internationales IFRS avant la date d'entrée en application obligatoire, sont tenues de continuer durant cette période, à établir des états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises.

A cet effet, le Conseil du Marché Financier, invite les institutions susvisées à poursuivre leurs démarches en vue de l'adoption du référentiel IFRS, notamment les différentes étapes prévues par le communiqué du CMF du 11 février 2020, et ce pendant la période restante jusqu'à l'entrée en application obligatoire dudit référentiel.

Dans ce cadre, le CMF appelle les institutions concernées à fournir dans les meilleurs délais, une information mise à jour portant notamment, sur l'impact de l'adoption des IFRS sur la situation financière et la performance du groupe, arrêtées au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2022, et ce afin d'informer le marché sur l'impact du passage aux IFRS sur les états financiers consolidés.

AVIS DES SOCIÉTÉS

AUGMENTATION DE CAPITAL

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2022 pour tout placement sollicité après le 31/08/2022.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

SONEDE INTERNATIONAL

Société anonyme au capital de 1 000 000 dinars divisé en 50 000 actions
de nominal 20 Dinars entièrement libérées
Siège social : Colisée Saula Esc B , 3 ème étage, El Manar II - Tunis 2092 -
Identifiant unique : 1119736 V
Téléphone : (+216) 71.875.860/ **Fax :** (+216) 71.875.850

Le Conseil du Marché Financier (CMF) a accordé son visa au prospectus d'émission relatif à l'augmentation du capital de SONEDE INTERNATIONAL de 1 000 000 dinars à 3 000 000 dinars

Décision à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Extraordinaire de SONEDE INTERNATIONAL réunie le 28/01/2022 a décidé d'augmenter le capital social de la société de 2.000.000 DT pour le porter de 1.000.000 DT à 3.000.000 DT par l'émission de 100.000 actions nouvelles à souscrire en numéraire à raison de deux (02) actions nouvelles pour une (1) action ancienne, au pair, soit au prix de 20 DT l'action, à libérer de moitié lors de la souscription.

Les nouvelles actions porteront jouissance à partir du 01/01/2022 à hauteur de leur libération, soit la moitié.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a également décidé, qu'au cas où les souscriptions réalisées n'atteignent pas la totalité de l'augmentation du capital envisagée de :

1. redistribuer les actions non souscrites entre les actionnaires qui en font la demande ;
2. limiter le montant de l'augmentation du capital à celui des souscriptions réellement effectuées à condition que celles-ci atteignent les trois-quarts (3/4) au moins du montant de l'augmentation du capital proposée.

But de l'émission

L'augmentation du capital a pour but :

- de consolider les fonds propres de la société permettant à celle-ci de participer aux appels d'offres internationaux qui exigent en général à ce que les soumissionnaires disposent de fonds propres supérieurs à cinq cent (500.000) mille euros ;
- d'assurer la participation de SONEDE INTERNATIONAL dans le capital social de la société SBA des Eaux à constituer dans le cadre du projet Bénin ;
- de se conformer aux exigences des termes de l'appel d'offres du projet Bénin se rapportant à la participation de SONEDE INTERNATIONAL en sa qualité de chef de file du consortium déclaré adjudicataire au capital de SBA des Eaux.

Caractéristiques de l'opération

- Montant de l'augmentation du capital : 2.000.000 dinars
- Nombre d'actions nouvelles à émettre : 100.000 actions
- Valeur nominale de l'action : Vingt (20) dinars
- Prix d'émission : Vingt (20) dinars
- Catégorie : Action Ordinaire
- Forme des actions à émettre : Nominative
- Parité : deux (02) actions nouvelles pour une (1) action ancienne

Prix d'émission des actions nouvelles

Les actions nouvelles seront émises à un prix d'émission de 20 DT égal à la valeur nominale à souscrire en numéraire et à libérer de moitié à la souscription.

Droit préférentiel de souscription

La souscription à l'augmentation de capital en numéraire est réservée à titre préférentiel aux anciens actionnaires ainsi qu'aux cessionnaires des droits de souscription en bourse, tant à titre irréductible qu'à titre réductible.

L'exercice du droit préférentiel de souscription s'effectue de la manière suivante :

- **A titre irréductible** : la souscription à titre irréductible est ouverte à tous les actionnaires au prorata de leur droit préférentiel de souscription à raison de deux (02) actions nouvelles pour une (01) action ancienne. Les actionnaires qui n'auront pas un nombre d'actions anciennes correspondant à un nombre entier d'actions nouvelles, pourront soit acheter soit vendre en bourse les droits de souscription formant les rompus sans qu'il puisse en résulter une souscription indivise. SONEDE INTERNATIONAL ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chaque action.

- **A titre réductible** : en même temps qu'ils exercent leurs droits à titre irréductible, les propriétaires et/ou les cessionnaires de droits de souscription pourront, en outre, souscrire à titre réductible, le nombre d'actions nouvelles qui n'auraient pas été éventuellement souscrites par les demandes à titre irréductible.

Chaque demande sera satisfaite au prorata du nombre des droits de souscription exercé à titre irréductible et en fonction du nombre d'actions nouvelles disponibles.

Période de souscription

La souscription aux 100.000 actions nouvelles émises en numéraire est réservée, en priorité, aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital social actuel et aux cessionnaires de droits de souscription en bourse, tant à titre irréductible que réductible à raison de deux (02) actions nouvelles pour une (01) action ancienne et ce, du **13/09/2022** au **27/09/2022** inclus. (*)

Passé le délai de souscription qui sera réservé aux anciens actionnaires pour l'exercice de leur droit préférentiel de souscription et au cas où les souscriptions réalisées à titre irréductible ainsi qu'à titre réductible n'atteignent pas la totalité de l'augmentation du capital social, les actions non souscrites seront redistribuées entre les actionnaires et ce, du **03/10/2022** au **07/10/2022** inclus.

Les souscriptions seront clôturées, sans préavis dès que les actions émises seront souscrites en totalité. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du Conseil du Marché Financier.

Si les souscriptions réalisées ne couvrent pas l'intégralité de l'augmentation de capital, le Conseil d'Administration est autorisé à en limiter le montant au total des souscriptions réalisées à condition que ce total atteigne au moins les $\frac{3}{4}$ de l'augmentation décidée (soit 75.000 actions).

(*) Les Actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs dépositaires d'exercer leurs droits avant la séance de Bourse du **27/09/2022** sont informés que leurs dépositaires procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

Etablissements domiciliaires

Les souscriptions seront reçues et les versements effectués au siège de la société SONEDE INTERNATIONAL sis à Colisée Saula Esc B, 3^{ème} étage - El Manar II - Tunis 2092.

En souscrivant, il devra être versé par action souscrite le montant de 10DT représentant la moitié de la valeur nominale de l'action.

Les fonds versés à l'appui des souscriptions seront déposés dans un compte indisponible réservé à l'augmentation du capital de la société SONEDE INTERNATIONAL: STB Agence El Manar N° 10209077108755578815.

Après répartition, les sommes restant disponibles sur les fonds versés, à l'appui des souscriptions à titre réductible non satisfaites, seront remboursées, sans intérêts, au siège de la société dans un délai ne dépassant pas les dix (10) jours à partir de la date de clôture des souscriptions, soit au plus tard le **07/10/2022**.

Modalités de souscription et règlement des titres contre espèces

Les souscriptions à l'augmentation de capital seront constatées par une attestation portant sur le nombre d'actions souscrites délivrée par la Société Emettrice et ce, dès la réalisation de l'opération.

Mode de placement

Les titres émis seront réservés en priorité aux anciens actionnaires détenteurs des 50.000 actions composant le capital actuel et/ou cessionnaires de droits de souscription en bourse.

Jouissance des actions nouvelles

Les actions nouvelles souscrites porteront jouissance à partir du 01/01/2022 à hauteur de leur libération, soit la moitié.

RENSEIGNEMENTS GENERAUX SUR LES VALEURS MOBILIERES EMISES

Droits attachés aux valeurs mobilières émises

Chaque action donne droit dans la propriété de l'actif social et dans le partage des bénéfices revenant aux actionnaires à une part proportionnelle au nombre des actions émises.

Les dividendes non réclamés dans les cinq (5) ans de leur exigibilité seront prescrits conformément à la réglementation en vigueur.

Chaque membre de l'Assemblée Générale Ordinaire ou Extraordinaire a autant de voix qu'il possède et représente d'actions, sans limitation sauf exceptions légales.

Régime de négociabilité

Les actions sont librement négociables sur le marché hors cote.

Régime fiscal applicable

Droit commun.

Marché des titres

Les actions de la société SONEDE INTERNATIONAL sont négociées sur le marché hors cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Négociation en Bourse des actions anciennes

Les cinquante mille (50.000) actions anciennes composant le capital actuel de la société SONEDE INTERNATIONAL seront négociées à partir du **13/09/2022**, droits de souscription détachés.

Négociation en Bourse des actions nouvelles souscrites en numéraire

Les 100 000 actions nouvelles à souscrire en numéraire et libérées de moitié seront négociables en Bourse, à partir de la réalisation définitive de l'augmentation du capital en numéraire conformément aux dispositions légales en vigueur régissant les augmentations du capital des sociétés.

Elles seront dès lors négociées sur le marché hors-cote séparément des actions anciennes jusqu'à leur libération totale et la mise en paiement des dividendes de l'année au cours de laquelle la libération aura lieu en totalité. A partir de cette date, toutes les actions seront entièrement assimilées.

Négociation en Bourse des droits de souscription

Les négociations en Bourse des droits de souscription auront lieu du **13/09/2022** au **27/09/2022** inclus.

Il est à préciser qu'aucune séance de régulation ne sera organisée au-delà des délais précités.

Tribunal compétent en cas de litige

Tout litige pouvant surgir suite à la présente augmentation de capital sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis 1.

Prise en charge par Tunisie Clearing

Les actions nouvelles souscrites ne seront pas prises en charge par Tunisie Clearing. Les droits de souscription ne seront pas pris en charge par Tunisie Clearing. A cet effet, Tunisie Clearing n'assurera pas les règlements / livraisons sur lesdits droits et actions négociés en Bourse.

Un prospectus d'émission visé par le CMF sous le n°**22-1083** en date du **29/08/2022**, est mis à la disposition du public, sans frais, au siège de la SONEDE INTERNATIONAL (Colisée Saula Esc –B 3 ème étage El Manar II Tunis 2092) et sur le site internet du CMF (www.cmf.tn).

Les états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2022 seront publiés au Bulletin Officiel du CMF et sur son site internet au plus tard le 31/08/2022.

(* Les Actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs dépositaires d'exercer leurs droits avant la séance de Bourse du **27/09/2022** sont informés que leurs dépositaires procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance

AVIS DES SOCIÉTÉS

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE**VISA du Conseil du Marché Financier :**

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2022 pour tout placement sollicité après le 31/08/2022 ainsi que des indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2022 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20 octobre 2022.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Emprunt Obligataire «ATL 2022-1»

Décisions à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 07/04/2022 a autorisé l'émission par la société d'un ou plusieurs emprunts obligataires pour un montant total de 150MD et ce, avant la date de la tenue de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2022, et a donné pouvoirs au Conseil d'Administration pour fixer les montants et les conditions des émissions envisagées.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration réuni le 22/08/2022 a décidé d'émettre un emprunt obligataire pour un montant de 20MD susceptible d'être porté à 40MD.

Le conseil d'administration a délégué à la Direction Générale tous les pouvoirs nécessaires pour fixer les conditions d'émission.

A cet effet, la Direction Générale a décidé, en date du 22/08/2022 d'émettre un emprunt obligataire pour un montant de 20MD susceptible d'être porté à 40MD selon les conditions suivantes :

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
A	5 ans	10,00%	Constant par 1/5 à partir de la 1 ^{ère} année
B	7 ans dont 2 ans de grâce	10,30%	Constant par 1/5 à partir de la 3 ^{ème} année

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION**Montant**

Le montant nominal du présent emprunt obligataire est fixé à 20MD susceptible d'être porté à 40MD divisé en 200 000 obligations susceptibles d'être portées à 400 000 obligations de nominal 100 dinars chacune.

Le montant définitif de l'emprunt « ATL 2022-1 » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

Période de souscription et de versement

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le 13/09/2022 et clôturées sans préavis au plus tard le 17/10/2022.

Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (40 000 000D) est intégralement souscrit.

L'ouverture des souscriptions à cet emprunt reste, cependant, tributaire de la publication par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site de la notation définitive de l'emprunt (cf- Notation de l'emprunt).

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 400 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 20 000 000D à la date de clôture de la période de souscription, soit le 17/10/2022, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 20 000 000D à la date de clôture de la période de souscription, soit le 17/10/2022, les souscriptions seront prorogées jusqu'au 31/10/2022 avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **13/09/2022** auprès de la BNA Capitaux -Intermédiaire en Bourse sis au Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis et de l'Arab Financial Consultants, intermédiaire en bourse, sis Building El Karama Bloc A – Les jardins du Lac II – Les berges du lac 1053 Tunis.

But de l'émission

Arab Tunisian Lease, de par son statut d'établissement financier est appelé à mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'économie. A ce titre, cette émission obligataire permettra à la société de financer son activité et de restructurer sa dette en lui octroyant une ressource mieux adaptée à la nature de ses interventions en termes de maturité.

Conformément à ses projections financières, l'ATL a prévu pour l'année 2022 des mises en force qui s'élèvent à 277MD. Ces mises en force seront financées à hauteur de 31,5MD par des emprunts obligataires, 13,5MD par des crédits bancaires locaux et extérieurs et le reste par le cash flow de la société.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

- **Dénomination de l'emprunt** : « ATL 2022-1 »
- **Nature des titres** : Titres de créance.
- **Forme des obligations** : Les obligations seront nominatives.
- **Catégorie des titres** : Ordinaire.
- **La législation sous laquelle les titres sont créés** : Code des sociétés commerciales, livre 4, titre1, sous-titre 5, chapitre 3 : des obligations.

Modalité et délais de délivrance des titres : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations détenues délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté (BNA Capitaux – Intermédiaire en bourse) mentionnant la catégorie ainsi que le taux choisi et la quantité y afférente.

Prix de souscription et d'émission:

Les obligations souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit **100 dinars** par obligation, payables intégralement à la souscription

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **17/10/2022** seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises, servant de base pour les besoins de la cotation en Bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **17/10/2022** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Date de règlement :

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt :

Les obligations du présent emprunt seront offertes à des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

Catégorie A d'une durée de 5 ans

Taux fixe : Taux annuel brut de 10,00% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Catégorie B d'une durée de 7 ans avec 2 ans de grâce

Taux fixe : Taux annuel brut de 10,30% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Intérêts

Les intérêts seront payés à terme échu le **17 Octobre** de chaque année. La dernière échéance est prévue pour le **17/10/2027** pour la catégorie **A** et **17/10/2029** pour la catégorie **B**.

Amortissement-remboursement :

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20D par obligation, soit un cinquième de la valeur nominale de chaque obligation. Cet amortissement commencera à la première année pour la catégorie **A** et à la troisième année pour la catégorie **B**. L'emprunt sera amorti en totalité le **17/10/2027** pour la catégorie **A** et le **17/10/2029** pour la catégorie **B**.

Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de **100 dinars** par obligation.

Paiement :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **17 Octobre** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts aura lieu le **17/10/2023** et ce pour les deux catégories.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **17/10/2023** pour la catégorie **A** et le **17/10/2025** la catégorie **B**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers la Tunisie Clearing.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de **10,00%** l'an pour la catégorie **A** et de **10,30%** pour la catégorie **B**.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

Durée totale:

Les obligations de la catégorie **A** sont émises pour une période totale de **5 ans** et les obligations de la catégorie **B** sont émises pour une période totale de **7 ans**.

Durée de vie moyenne :

La durée de vie moyenne est la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Cette durée de vie moyenne est de **3 ans** pour les obligations de la catégorie **A** et de **5 ans** pour les obligations de la catégorie **B**.

Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe) :

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre.

La duration correspond à la période à l'issue de laquelle la rentabilité du titre n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêt.

La duration pour les obligations de la catégorie **A** est égale à **2,660 années** et de **4,086** pour les obligations de la catégorie **B**.

Garantie :

Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

Notation de la société :

L'agence de notation Fitch Ratings a amélioré en date du **22 Octobre 2021** les notes attribuées à la société Arab Tunisian Lease, ATL, soient :

- Note nationale à long terme : **BBB + (tun)** ; Perspective : **Stable**
- Note nationale court terme : **F2 (tun)**

Ci-après le lien de Fitch Ratings relatif à cette notation : <https://www.fitchratings.com/research/non-bank-financial-institutions/fitch-takes-rating-action-on-8-tunisian-nbfis-22-10-2021>

Notation de l'emprunt:

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué en date du **22/08/2022**, la note provisoire à long terme « **BBB+ (tun)** » à l'emprunt obligataire « **ATL 2022-1** » objet de la présente note d'opération.

Selon l'agence de notation Fitch Ratings, la note « **BBB+ (tun)** » indique une qualité de créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que les créances notées dans les catégories supérieures.

La notation définitive du présent emprunt sera publiée après l'obtention du visa du Conseil du Marché Financier et avant la période de souscription sur le site internet de l'agence de notation Fitch Ratings : www.fitchratings.com

Il importe de signaler que les souscriptions à cet emprunt ne peuvent commencer à la date prévue au niveau de la note d'opération qu'à la condition de publication de la notation définitive de l'emprunt par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site. A cet égard, l'intermédiaire en bourse en sa qualité de chargé de l'opération s'engage à informer le CMF dès la réalisation de cette publication.

Un avis dans ce sens sera publié sur le bulletin officiel du CMF.

Mode de placement :

L'emprunt obligataire objet de la présente note d'opération est émis par appel public à l'épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée et seront reçues aux guichets de BNA Capitaux, Intermédiaire en Bourse sis au Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis et de l'Arab Financial Consultants, intermédiaire en bourse, sis Building El Karama Bloc A – Les jardins du Lac II – Les berges du lac 1053 Tunis.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations

L'émission d'un emprunt obligataire est soumise aux règles et textes régissant les obligations. En matière de représentation des obligations, l'article 333 du Code des Sociétés Commerciales est applicable : les porteurs des obligations sont rassemblés en une assemblée générale spéciale qui désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des porteurs des obligations.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du Code des Sociétés Commerciales s'appliquent à l'Assemblée Générale Spéciale des porteurs des obligations et à son représentant.

Le représentant de l'assemblée générale des porteurs des obligations a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres

Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt seront soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30/12/1996 portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%.

Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS tel que modifié par l'article 24 de la loi de finances portant gestion de l'année 2022, sont déductibles du revenu imposable des personnes physiques les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie ou au titre d'emprunts obligataires émis à partir du premier janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de 10 000 dinars sans que ce montant n'excède 6 000 dinars pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations:

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt «**ATL 2022-1**» seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par **BNA CAPITAUX**, intermédiaire en Bourse. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera le taux d'intérêt choisi par ce dernier et la quantité d'obligations y afférente.

Marché des titres

Il existe des titres de même catégorie qui sont cotés sur le marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, l'ATL s'engage à charger l'intermédiaire en Bourse (BNA CAPITAUX) de demander l'admission de l'emprunt « **ATL 2022-1** » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing :

L'ATL s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt obligataire « **ATL 2022-1** », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing, en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

Tribunaux compétents en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, paiement et extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération relative à l'émission et l'admission de l'emprunt obligataire « **ATL 2022-1** » visée par le CMF en date du **29 août 2022** sous le n°**22/1081** et du document de référence « **ATL 2022** » enregistré auprès du CMF en date du **29 août 2022** sous le n°**22-006**, des états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2022 pour tout placement sollicité après le 31/08/2022 et des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 3ème trimestre 2022 et prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20/10/2022.

La note d'opération ainsi que le document de référence sont mis à la disposition du public auprès de l'ATL, Ennour Building – Centre Urbain Nord 1082 Mahragène ; de la BNA Capitaux intermédiaire en bourse – Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis ; de l'AFC, intermédiaire en bourse – Building El Karama Bloc A I Les jardins du lac II – Les berges du lac – 1053 Tunis, et sur le site Internet du CMF www.cmf.tn et de l'ATL www.atl.com.tn

Les états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2022 et les indicateurs d'activité relatifs au 3ème trimestre 2022 seront publiés au Bulletin du CMF, respectivement, au plus tard le 31/08/2022 et le 20/10/2022.

AVIS DES SOCIÉTÉS

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2022 pour tout placement sollicité après le 31/08/2022. Il doit être également accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au troisième trimestre 2022 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20/10/2022.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

**Emprunt Obligataire
«TLF 2022-2»**

Décisions à l'origine de l'émission :

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de TUNISIE LEASING et FACTORING réunie le **30/04/2021** a autorisé l'émission d'un ou de plusieurs emprunts obligataires d'un montant total ne dépassant pas 100 millions de dinars dans un délai de deux ans et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Le Conseil d'Administration réuni le **24/05/2022** a décidé d'émettre l'emprunt obligataire « **TLF 2022-2** ». Les caractéristiques et les conditions de cette émission ont été fixées tout en prévoyant un montant de **30 millions de dinars, susceptible d'être porté à 40 millions de dinars**, des durées entre 5 à 10 ans et des taux d'intérêts qui varient entre TMM+2,00% brut l'an au minimum et TMM+3,00% brut l'an au maximum pour le taux variable et entre 8,50% brut l'an au minimum et 11,50% brut l'an au maximum pour le taux fixe. Le Conseil d'Administration a également chargé la Direction Générale de fixer les conditions définitives de l'emprunt à la veille de l'émission pour tenir compte de la situation du marché.

A cet effet, la Direction Générale a fixé la durée et les taux d'intérêt de l'emprunt comme suit : **10,00% brut l'an et/ou TMM+2,75% sur 5 ans.**

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION :

Montant :

L'emprunt obligataire « **TLF 2022-2** » est d'un montant de 30 Millions de dinars, susceptible d'être porté à 40 Millions de dinars, divisé en 300 000 obligations, susceptibles d'être portés à 400 000 obligations de nominal 100 dinars.

Le montant définitif de l'emprunt « **TLF 2022-2** » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Période de souscription et de versement :

Les souscriptions au présent emprunt obligataire seront ouvertes le **13/09/2022** et clôturées sans préavis au plus tard le **21/10/2022**. Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (40 000 000 DT) est intégralement souscrit.

L'ouverture des souscriptions à cet emprunt reste, cependant, tributaire de la publication par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site de la notation définitive de l'emprunt (cf. Notation de l'emprunt).

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 400 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 30 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **21/10/2022**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 30 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **21/10/2022**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **28/10/2022** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public :

Les souscriptions au présent emprunt obligataire et les versements seront reçus à partir du **13/09/2022** aux guichets de TUNISIE VALEURS (Agence de Tunis Centre Urbain Nord, Agence de Tunis Belvédère, La Marsa, Les Berges du Lac II, Nabeul, Sousse, Monastir et Sfax) et des autres intermédiaires en Bourse.

But de l'émission :

TUNISIE LEASING ET FACTORING, de par son statut d'établissement financier, est appelée à mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'Économie.

À ce titre, cette émission obligataire permettra à la société de financer son activité et de restructurer sa dette en lui octroyant une ressource mieux adaptée à la nature de ses interventions en termes de maturité.

TUNISIE LEASING ET FACTORING a prévu pour l'année 2022 des mises en force qui s'élèvent à 352 000 millions de dinars. Ces mises en force seront financées à hauteur de (i) 80 millions de dinars par des emprunts obligataires, (ii) 111,2 millions de dinars par des crédits bancaires et (iii) 20 millions de dinars par des crédits extérieurs.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS :

- **Dénomination de l'emprunt :** « TLF 2022-2 »
- **Nature des titres :** Titres de créance.
- **Forme des titres :** Les obligations du présent emprunt seront nominatives.
- **Catégorie des titres :** Ordinaire.
- **Modalités et délais de délivrance des titres :** Le souscripteur au présent emprunt obligataire recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations détenues, délivrée par TUNISIE LEASING ET FACTORING.
- **Législation sous laquelle les titres sont créés :** Le souscripteur au présent emprunt obligataire recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations détenues, délivrée par TUNISIE LEASING ET FACTORING.

Prix de souscription et d'émission:

Les obligations souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt obligataire portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **21/10/2022**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, pour toutes les obligations émises servant de base pour les besoins de la cotation en Bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **21/10/2022** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Date de règlement :

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt :

Les obligations «**TLF 2022-2**» seront offertes à des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur fixés comme suit :

- ✓ Taux variable sur 5 ans : Taux du Marché Monétaire (**TMM publié par la BCT**) **+2,75%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 275 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois d'octobre de l'année N-1 au mois de septembre de l'année N.

- ✓ Taux fixe sur 5 ans : Taux annuel brut de **10%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Amortissement-remboursement :

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année.

L'emprunt sera amorti en totalité le **21/10/2027**.

Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Paiement :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **21 octobre** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **21/10/2023**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING.

Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Ce taux est de **10%** l'an.

Marge actuarielle (souscription à taux variable) :

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtés au mois de juillet 2022 à titre indicatif, qui est égale à 6,403% et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 9,153%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **2,75%** et ce pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

Durée totale:

Les obligations de l'emprunt obligataire «TLF 2022-2» sont émises sur une durée de **5 ans**.

Durée de vie moyenne:

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Cette durée est de **3 ans**.

Duration de l'emprunt :

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **2,660 années**.

Garantie :

Le présent emprunt ne fait aucune mention de garantie.

Notation de la société :

En date du **22 Octobre 2021**, Fitch Ratings a confirmé la note nationale à long terme attribuée à Tunisie Leasing et Factoring de **BBB (tun)** avec perspective stable et sa note à court terme de **F3 (tun)**.

Ci-après le lien de Fitch Ratings relatif à cette notation : <https://www.fitchratings.com/research/non-bank-financial-institutions/fitch-takes-rating-action-on-8-tunisian-nbfis-22-10-2021>

Notation de l'emprunt:

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué en date du **25/08/2022** la note **provisoire** à long terme **BBB (tun)(EXP)** à l'emprunt obligataire « TLF 2022-2 » objet de la présente note d'opération.

La notation définitive du présent emprunt sera publiée après l'obtention du Visa du Conseil du Marché Financier et avant la période de souscription sur le site internet de l'agence de notation Fitch Ratings : www.fitchratings.com.

Il importe de signaler que les souscriptions à cet emprunt ne peuvent commencer à la date prévue au niveau de la note d'opération qu'à la condition de publication de la notation définitive de l'emprunt par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site. A cet égard, l'intermédiaire en bourse en sa qualité de chargé de l'opération s'engage à informer le CMF dès la réalisation de cette publication. Un avis dans ce sens sera publié sur le bulletin officiel du CMF.

Mode de placement :

L'emprunt obligataire « TLF 2022-2 » est émis par Appel Public à l'Épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée aux guichets de TUNISIE VALEURS (Agence Tunis Centre Urbain Nord, Agence Tunis Belvédère, La Marsa, Les Berges du Lac II, Nabeul, Sousse, Monastir et Sfax) et des autres intermédiaires en Bourse.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations :

Les obligataires peuvent se réunir en assemblée spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'assemblée générale des actionnaires.

L'assemblée générale spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'assemblée générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres :

Les intérêts annuels des obligations subordonnées de cet emprunt sont soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30 Décembre 1996, portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%.

Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS tel que modifié par l'article 24 de la loi de finance 2022, sont déductibles de la base imposable les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1er janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de dix mille dinars (10 000 dinars) sans que ce montant n'excède six mille dinars (6 000 dinars) pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne auprès des banques et auprès de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations:

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues (autres que celles délivrées lors de la souscription à cet emprunt) ainsi que la tenue de registre des obligations de l'emprunt « **TLF 2022-2** » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par **TUNISIE CLEARING**.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera le taux d'intérêt choisi et la quantité y afférente.

Marché des titres :

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, TUNISIE LEASING ET FACTORING s'engage à charger l'intermédiaire en Bourse « TUNISIE VALEURS » de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt « **TLF 2022-2** » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing :

TUNISIE LEASING ET FACTORING s'engage, dès la clôture de l'emprunt « TLF 2022-2 », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Tribunaux compétents en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :

Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à l'entreprise un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF en date du **29/08/2022** sous le n°**22-1082**, du document de référence « TUNISIE LEASING ET FACTORING 2022 » enregistré auprès du CMF en date du **29/08/2022** sous le n°**22-007**, des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2022 pour tout placement sollicité après le 31/08/2022 ainsi que des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au troisième trimestre de l'exercice 2022 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 octobre 2022.

La note d'opération et le document de référence susvisés sont mis à la disposition du public sans frais auprès de de TUNISIE LEASING ET FACTORING, Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray, 1082 Tunis Mahrajène, TUNISIE VALEURS, Immeuble Integra - Centre Urbain Nord, 1082 Tunis Mahrajène et sur le site internet du CMF : www.cmf.tn.

Les états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2022 et les indicateurs d'activité relatifs au troisième trimestre 2022 seront publiés au bulletin officiel du CMF et sur son site internet respectivement au plus tard le 31/08/2022 et le 20/10/2022.

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2021	VL antérieure	Dernière VL	
OPCVM DE CAPITALISATION						
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>						
1	TUNISIE SICAV ****	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	20/07/92	104,394	107,989	108,005
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/04/07	143,113	148,888	148,912
3	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	119,334	123,890	123,910
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	128,525	134,051	134,073
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	124,675	129,395	129,418
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	124,360	129,959	129,982
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	119,831	124,268	124,286
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	48,476	50,042	50,050
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	34,865	36,195	36,201
10	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANT	BH INVEST	06/07/09	118,444	123,215	123,233
11	BTK SICAV ***	BTK CONSEIL	16/10/00	104,652	108,700	108,717
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>						
12	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	18,458	19,153	19,156
13	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	130,231	132,800	132,813
14	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	1,194	1,248	1,248
15	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	125,198	129,822	129,845
16	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	12,212	12,598	12,600
17	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	175,986	183,384	183,415
18	FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	12,097	12,469	12,470
19	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	100,085	104,299	104,316
20	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	ATTIJARI GESTION	23/08/21	102,185	106,772	106,792
21	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	BNA CAPITAUX	03/04/07	14,495	14,947	14,949
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>						
22	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,952	2,024	2,025
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>						
23	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/05/93	65,900	67,667	67,674
24	SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	25/04/94	139,219	142,136	142,198
25	SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	11/11/01	109,364	109,976	109,910
26	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	111,243	115,605	115,623
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>						
27	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	139,028	152,541	152,410
28	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	533,143	571,341	571,056
29	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	137,906	149,316	148,790
30	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	176,092	190,464	190,828
31	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/09/10	98,227	106,270	106,169
32	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	09/05/11	131,857	136,187	136,355
33	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	167,720	175,107	175,740
34	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	149,704	153,559	154,285
35	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	04/06/07	23,129	24,170	24,157
36	STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	92,104	98,130	98,180
37	FCP GAT VIE MODERE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	-	1,020	1,020
38	FCP GAT VIE CROISSANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	-	1,033	1,032
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>						
39	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2 242,121	2 352,689	2 359,335
40	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	127,962	149,817	151,661
41	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	216,057	243,324	242,362
42	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,980	3,076	3,084
43	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,679	2,769	2,774
44	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	65,250	65,548	65,562
45	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,336	1,368	1,370
46	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,229	1,285	1,287
47	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,200	1,282	1,286
48	MAC HORIZON 2022 FCP *	MAC SA	09/11/15	106,676	En liquidation	En liquidation
49	AL AMANAH PRUDENCE FCP **	CGF	25/02/08	En liquidation	En liquidation	En liquidation
50	FCP MOUASSASSETT **	AFC	17/04/17	1 187,879	En liquidation	En liquidation
51	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	12,972	14,574	14,694
52	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/11/17	10,355	11,323	11,369
53	FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21	11,433	14,209	14,429
<i>SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION</i>						
54	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	88,113	95,973	95,629
<i>FCP ACTIONS DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>						
55	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,288	1,329	1,311

OPCVM DE DISTRIBUTION							
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2021	VL antérieure	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
SICAV OBLIGATAIRES							
56 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	17/05/22	3,958	109,644	109,036	109,049
57 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	23/05/22	4,491	101,621	100,365	100,380
58 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	25/05/22	5,419	107,869	106,500	106,517
59 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	30/05/22	5,257	105,079	103,951	103,967
60 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	25/05/22	6,412	107,086	105,512	105,531
61 SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	31/05/22	5,144	109,883	108,964	108,982
62 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	18/05/22	5,370	106,472	105,205	105,223
63 SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	03/02/97	23/05/22	4,923	103,512	102,380	102,396
64 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	31/05/22	2,817	103,245	101,239	101,239
65 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	05/05/22	5,367	107,099	106,087	106,104
66 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	16/05/22	6,013	109,109	107,757	107,776
67 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	31/05/22	3,823	106,026	105,445	105,464
68 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	17/05/22	3,891	105,277	104,330	104,342
69 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	31/03/22	4,879	105,388	104,410	104,426
70 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	23/05/22	5,198	104,146	102,905	102,919
71 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	23/05/22	3,010	106,957	106,592	106,603
72 SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	16/05/22	5,335	104,691	103,384	103,400
73 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	26/05/22	4,534	102,939	101,837	101,849
74 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	01/08/05	23/05/22	4,117	107,582	106,765	106,780
75 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	11/05/22	4,003	103,256	102,327	102,341
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE							
76 FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	12/05/22	4,181	109,904	110,493	110,506
77 FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	5,434	106,205	104,909	104,927
78 FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	30/05/22	4,617	108,972	108,672	108,689
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE							
79 FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	27/05/22	6,471	111,053	109,297	109,334
SICAV MIXTES							
80 ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	17/05/22	1,092	66,230	64,750	65,304
81 SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	18/05/22	1,858	99,498	108,186	108,781
82 SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	05/05/22	0,711	18,119	17,905	17,900
83 SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	31/03/22	14,327	289,132	306,028	306,117
84 STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	23/05/22	50,748	2 272,799	2 209,691	2 207,742
85 SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	24/05/22	1,668	70,374	70,687	70,687
86 SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	19/05/22	1,564	55,762	55,783	55,790
87 UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	11/05/20	0,761	106,784	108,292	108,297
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE							
88 FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	17/05/22	0,258	11,901	11,504	11,528
89 FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	17/05/22	1,037	15,054	15,366	15,443
90 ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	30/05/22	0,431	15,964	17,600	17,523
91 ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	30/05/22	0,482	14,003	15,173	15,123
92 FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS **	CGF	14/06/11	28/05/20	0,040	9,701	En liquidation	En liquidation
93 FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	30/05/22	2,461	101,175	108,672	107,532
94 FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	30/05/22	0,299	79,110	87,923	88,307
95 FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	30/05/18	0,599	80,317	92,459	92,888
96 TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	31/05/22	3,472	101,183	105,318	105,536
97 UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	19/04/22	1,722	93,645	102,888	102,508
98 CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	10,316	11,259	11,266
99 FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	07/03/22	3,856	99,459	103,782	103,467
100 FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	15/01/07	23/05/22	4,534	153,044	154,593	154,289
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE							
101 FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	26/05/22	2,183	103,493	108,794	107,806
102 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	2,961	118,376	121,414	121,614
103 FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	0,963	119,753	132,659	133,036
104 MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/22	1,253	186,219	196,087	198,102
105 MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/22	2,831	172,970	179,918	182,021
106 MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/22	3,696	168,703	175,336	176,682
107 MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	30/05/22	0,190	22,411	24,447	24,739
108 MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	141,096	152,467	153,281
109 FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	157,511	164,901	165,116
110 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	14/12/15	23/05/22	158,585	5 414,197	5 155,027	5 158,817
111 TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND *	CGF	29/07/16	28/05/20	99,012	En liquidation	En liquidation	En liquidation
112 FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	26/05/22	2,809	89,960	96,646	97,121
113 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	12/11/18	23/05/22	104,782	4 559,325	4 750,035	4 800,699
114 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	08/04/22	0,321	10,240	10,732	10,788
115 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	27/05/22	6,655	168,487	171,358	171,412
116 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/05/16	23/05/22	322,056	10 967,515	11 502,223	11 527,925
117 FCP GAT PERFORMANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	-	-	-	10 267,791	10 271,450
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE							
118 FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	30/05/22	2,882	124,018	127,834	127,778

* FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

** FCP en liquidation anticipée

*** Initialement dénommée UNIVERS OBLIGATIONS SICAV

**** La Valeur Liquidative de TUNISIE SICAV a été divisée par deux depuis le 02/08/2022

BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER
 Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
 Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003
 Tél : (216) 71 947 062
 Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés
 www.cmf.tn
 email : cmf@cmf.tn
 Le Président du CMF
M. Salah ESSAYEL

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par l'insertion de la société « TECHNOLATEX SA », par l'ouverture au public de FCP GAT PERFORMANCE, FCP GAT VIE MODERE et de FCP GAT VIE CROISSANCE ainsi que par le changement de la dénomination sociale de UNIVERS OBLIGATIONS SICAV, la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
3. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
4. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
5. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
6. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
7. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
10. BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
11. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
12.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
13.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
14. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	Boulevard Beji Caid Essebsi -lot AFH- DC8, Centre Urbain Nord -1082 TUNIS-	71 112 000
15. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
16. Banque Nationale Agricole "BNA BANK"	Avenue Mohamed V 1002 Tunis	71 830 543
17.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
18.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
19.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
26.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
29.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemane, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
30. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688

31. Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
32. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
33. Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
34. Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
35. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
36. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
37. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
38. Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
39. Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
40. SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Charguia 1-2035 Tunis	71 115 600
41. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
42. SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I - 2035 Tunis-	70 730 250
43. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
44. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
45. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
46. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
47. Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
48. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
49. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
50. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
51. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Té Boulba-	73 604 149
52. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
53. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082-	71 189 200
54. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
55. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
56. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
57. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
58. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
59. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
60. Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435
61. Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
62. Société Tunisienne d'Automobiles « STA »	Z.I Borj Ghorbel, la nouvelle médina -2096 Ben Arous-	31 390 290
63. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
64. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
65. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
66. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
67. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiyf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957

68. Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
69. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 1080 TUNIS-	71 713 100
70. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
71. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
72. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
73. Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
74. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
75. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
76. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
77. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
78. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
79. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
80. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
81. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
2. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
5. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
6. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	30 300 100
7. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
9. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
10. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
11. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
12. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
13. Banque Tuniso-Koweitienne -BTK-	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
14. BTK Leasing	11, rue Hédi Noura, 8ème étage -1001 TUNIS-	70 241 402
15. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20. Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00

24.Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
29. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
30. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
31. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
32. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
33. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
34. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
35. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
36. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
37.Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
38.Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
39. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
40. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
41. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
42. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
43.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
44. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
45. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
46. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeïtula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
47. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
48.Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
49. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
50.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
51. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
52. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
53. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
54. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleïla –Sfax El Jadida-	74 401 510
55.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
56.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
57.Société TECHNOLATEX SA	Lot N°2 Zone Industrielle Sidi Bouteffaha -9000 Béja -	78 449 022
58.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
59. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
60.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353

61. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
62.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
63.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
64.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
65.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
66.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
67.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
68.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
69.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
70.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
71.Société LLOYD Vie	Avenue Tahar Haddad -1053 Les Berges du Lac-	71 963 293
72.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
73. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
74.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
75.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
76.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
77.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
78.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
79.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
80.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
81.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
82.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
83.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
84.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
85.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
86.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
87.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
88.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
89. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
90.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
91.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
92.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
93.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
94.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
95. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
96. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
97. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609

98.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	
99.Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AL AMANAH PRUDENCE FCP (1)	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
2	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
3	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
11	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
12	BTK SICAV (2)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
14	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
15	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
23	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
24	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
25	FCP BIAT- ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
26	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

DERNIERE MISE A JOUR : 27/06/2022

27	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
28	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
29	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
30	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
31	FCP GAT PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
32	FCP GAT VIE MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
33	FCP GAT VIE CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
34	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
35	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
36	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
37	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
39	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
40	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
41	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
42	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
43	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
44	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
45	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
46	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
47	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
48	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
49	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
50	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
51	FCP MOUASSASSETT (3)	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
52	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
53	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
54	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
55	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
56	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 27/06/2022

57	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
58	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
59	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
61	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
62	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
63	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
64	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
65	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
66	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
67	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
68	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
69	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
70	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness - Les Berges du Lac -1053 Tunis
71	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkan- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac-1053 Tunis.
72	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin -1001 Tunis
73	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
74	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
75	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
76	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
77	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
78	MAC HORIZON 2022 FCP (3)	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
79	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
80	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
81	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
84	MILLENNIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
85	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis

86	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
87	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
88	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
89	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
90	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
91	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
92	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
93	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
94	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
95	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
96	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
97	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
98	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
99	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
100	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
101	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
102	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
103	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
104	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
105	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
106	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
107	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
108	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND (4)	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
109	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
110	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
111	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GERE	Boulevard Beji Caid Essebsi - Lot AFH -DC8, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
112	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
113	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
114	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
115	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
116	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis

117	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
118	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis

(1) FCP en liquidation anticipée

(2) Initialement dénommée UNIVERS OBLIGATIONS SICAV

(3) FCP en dissolution suite à l'expiration de sa durée de vie

(4) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALEASE SEED FUND 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
5	CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
7	HEALTH TECH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR INTILAQ FOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
34	TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 -Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis

37	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
50	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Neptune, Immeuble la Percée Verte, Bloc B, 5ème étage, Appartement B5.2, Les Jardins De Carthage, 1090-Tunis
51	FCPR TANMYA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
52	FCPR MOURAFIK II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS

		Gestionnaire	Adresse
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.
2	FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

Société Moderne de Céramique SOMOCER
Siège social : 5033 Route de Sfax Menzel Hayet Monastir

La société SOMOCER publie, ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2022 accompagnés du rapport d'examen limité des commissaires aux comptes M. Ahmed SAHNOUN M.T.B.F et Mme Chiraz DRIRA (C.R.G).

Bilan
Arrêté au 30 juin 2022
(Exprimé en Dinar Tunisien)

Actifs	Note	30.06.2022	30.06.2021	31.12.2021
Actifs non courants				
Actifs Immobilisés				
Immobilisations incorporelles		1 783 091	1 963 090	1 783 091
Moins : amortissements		<1 383 787>	<1 435 362>	<1 349 924>
	IV.1	399 304	527 728	433 167
Immobilisations corporelles		147 941 526	144 426 930	146 461 761
Moins : amortissements		<91 697 320>	<85 183 967>	<88 438 382>
Moins : provisions		<593 645>	<593 645>	<593 645>
	IV.2	55 650 561	58 649 318	57 429 734
Immobilisations financières		59 848 416	59 151 151	59 848 416
Moins : provisions		<1 437 643>	<1 437 643>	<1 437 643>
	IV.3	58 410 773	57 713 508	58 410 773
Total des actifs immobilisés		114 460 638	116 890 554	116 273 674
Autres actifs non courants	IV.4	3 019 905	565 765	2 653 984
Total des actifs non courants		117 480 543	117 456 319	118 927 658
Actifs courants				
Stocks		51 215 318	53 701 627	50 986 194
Moins : provisions		<1 105 751>	<1 201 704>	<1 105 751>
	IV.5	50 109 567	52 499 923	49 880 443
Clients et comptes rattachés		56 138 569	54 018 390	46 733 608
Moins : provisions		<12 939 210>	<12 686 040>	<12 809 922>
	IV.6	43 199 359	41 332 350	33 923 686
Autres actifs courants		19 971 663	19 101 836	22 465 831
Moins : provisions		<971 139>	<1 053 568>	<971 139>
	IV.7	19 000 524	18 048 268	21 494 692
Autres actifs financiers	IV.8	10 770 310	13 422 410	12 007 501
Liquidités et équivalents de liquidités	IV.9	967 814	220 229	2 415 740
Total des actifs courants		124 047 574	125 523 180	119 722 062
Total des actifs		241 528 117	242 979 499	238 649 720

Bilan
Arrêté au 30 juin 2022
(Exprimé en Dinar Tunisien)

Capitaux propres et passifs	Note	30.06.2022	30.06.2021	31.12.2021
Capitaux propres				
Capital		40 656 000	40 656 000	40 656 000
Actions propres		<1 000 000>	<1 000 000>	<1 000 000>
Réserves		22 867 967	22 867 967	22 867 967
Autres capitaux propres		8 754 547	8 931 425	8 842 259
Résultats reportés		11 137 102	9 959 431	9 959 432
Capitaux propres avant résultat de la période		82 415 616	81 414 823	81 325 658
Résultat de la période/l'exercice		<3 890 054>	<1 653 705>	1 427 670
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>	IV.10	<u>78 525 562</u>	<u>79 761 118</u>	<u>82 753 328</u>
Passifs				
Passifs non courants				
Emprunts	IV.11	49 208 913	41 760 193	55 302 706
Provision pour risques et charges		2 608 974	1 305 072	2 505 072
<u>Total des passifs non courants</u>		<u>51 817 887</u>	<u>43 065 265</u>	<u>57 807 778</u>
Passifs courants				
Fournisseurs et comptes rattachés	IV.12	32 201 330	22 902 485	22 559 159
Autres passifs courants	IV.13	18 031 969	20 503 460	12 028 973
Autres passifs financiers	IV.14	44 046 711	55 921 233	46 175 096
Concours bancaires	IV.15	16 904 658	20 825 938	17 325 386
<u>Total des passifs courants</u>		<u>111 184 668</u>	<u>120 153 116</u>	<u>98 088 614</u>
<u>Total des passifs</u>		<u>163 002 555</u>	<u>163 218 381</u>	<u>155 896 392</u>
<u>Total des capitaux propres et passifs</u>		<u>241 528 117</u>	<u>242 979 499</u>	<u>238 649 720</u>

Etat de résultat
Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2022
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	<i>Note</i>	30.06.2022	30.06.2021	31.12.2021
<i>Produits d'exploitation</i>				
Revenus	V.1	50 303 828	44 529 683	94 437 323
Autres produits d'exploitation	V.2	208 632	225 091	539 807
<i>Total des produits d'exploitation</i>		50 512 460	44 754 774	94 977 130
<i>Charges d'exploitation</i>				
Variation stocks des produits finis		<1 968 815>	2 171 161	<182 401>
Achats d'approvisionnements consommés	V.3	<31 097 496>	<27 973 752>	<55 412 139>
Charges de personnel	V.4	<5 932 685>	<6 989 659>	<12 411 160>
Dotations aux amortissements et aux provisions	V.5	<4 636 639>	<3 692 862>	<9 156 925>
Autres charges d'exploitation	V.6	<5 066 457>	<3 811 425>	<7 996 994>
<i>Total des charges d'exploitation</i>		<48 702 092>	<40 296 537>	<85 159 619>
<u><i>Résultat d'exploitation</i></u>		<u>1 810 368</u>	<u>4 458 237</u>	<u>9 817 511</u>
Charges financières nettes	V.7	<6 081 574>	<6 145 793>	<12 167 199>
Produits des placements	V.8	457 507	266 334	1 138 731
Autres gains ordinaires	V.9	165 223	175 832	2 985 845
Autres pertes ordinaires	V.10	<58 863>	<297 443>	<29 366>
<u><i>Résultat des activités ordinaires avant impôt</i></u>		<u><3 707 339></u>	<u><1542 833></u>	<u>1 745 522</u>
Impôt sur les sociétés		<182 715>	<110 872>	<317 853>
<u><i>Résultat net de la période / l'exercice</i></u>		<u><3 890 054></u>	<u><1653 705></u>	<u>1 427 670</u>

**Etat de flux de trésorerie Période du 1er
janvier au 30 juin 2022 (Exprimé en
Dinar Tunisien)**

	Note	30.06.2022	30.06.2021	31.12.2021
<u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u>				
Encaissements reçus des clients		51990 162	47 757 197	113 632 054
Autres encaissements		24 180	-	126 359
Sommes versées aux fournisseurs		<33 579 594>	<31019224>	<64692547>
Sommes versées au personnel		<3 515 537>	<6943241>	<12 108 248>
Frais financiers payés		<3145 411>	<2841377>	<7 071472>
Encaissements placements		5697 088	11 079 000	13 401 144
Décaissements placements		<4706 915>	<11 015 000>	<12 015 000>
Impôt et taxes		<3 326 087>	<1868354>	<4 032 085>
<u>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</u>		<u>9437886</u>	<u>5 149001</u>	<u>27 240 205</u>
<u>Flux de trésorerie liés à l'investissement</u>				
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		-	<1 905531>	<2 592 349>
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières		-	<231 000>	<231 000>
Encaissements provenant de la cession d'une immobilisation financière		<624 462>	-	-
<u>Flux de trésorerie affectés à l'investissement</u>		<u><624 462></u>	<u><2 136531></u>	<u><2 823349></u>
<u>Flux de trésorerie liés au financement</u>				
Encaissements provenant des emprunts LT		1 079 399	679 980	8969801
Remboursement d'emprunts LT		<4292601>	<2933825>	<12035686>
Encaissements moyens de financements CT	VI.1	24310400	29138214	57548343
Décaissements moyens de financements CT	VI.2	<30865321>	<36025924>	<79242665>
Décaissements placement		<20 000>	-	-
Distribution de dividendes et autres distributions(remboursement CC actionnaires)		<52 500>	<22 570>	<117 400>
Encaissement subventions		-	54 038	59 257
<u>Flux de trésorerie affectés au financement</u>		<u><9 840623></u>	<u><9110088></u>	<u><24818 410></u>
<u>Variation de trésorerie</u>		<u><1027199></u>	<u><6097619></u>	<u><401554></u>
<u>Trésorerie au début de la période/ l'exercice</u>		<u><14 909645></u>	<u><14 508091></u>	<u><14 508091></u>
<u>Trésorerie à la clôture de la période/l'exercice</u>		<u><15936844></u>	<u><20605709></u>	<u><14 909645></u>

Notes aux Etats Financiers

I. Présentation de la société

La Société Moderne de Céramique « SOMOCER » ou « Société » est une société anonyme, de nationalité tunisienne, régie par le droit tunisien.

Elle a été créée le 3 juillet 1985, son capital s'élève au 30 juin 2022 à 40.656.000 DT divisé en 40.656.000 actions de valeur nominale de 1 DT chacune.

L'objet de la société est la fabrication de carreaux de faïence, grès, baignoires et poudre atomisée. Son activité s'étend sur le marché tunisien et à l'exportation. L'ensemble de ses unités de production est implanté à Menzel Hayet.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles du droit commun.

II. Les faits significatifs de la période

Le chiffre d'affaires réalisé au cours des six premiers mois de 2022 a connu une croissance de 5.774 mille DT soit 13% comparé au chiffre d'affaires réalisé lors de la même période de l'année 2021. Cette amélioration est expliquée principalement par l'augmentation du Chiffre d'affaires à l'export par rapport au premier semestre 2021.

III. Principes, règles et méthodes comptables

Les états financiers intermédiaires de la société sont présentés selon les dispositions du système comptable des entreprises prévu par la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et plus particulièrement la NCT 19 relative aux états financiers intermédiaires.

Les conventions comptables fondamentales concernant les éléments des états financiers et les procédés de prise en compte de l'information financière, sont présentées conformément au cadre conceptuel de la comptabilité. Les méthodes comptables retenues par la société sont en conformité avec les normes comptables tunisiennes « NCT » mises en vigueur par l'arrêté du ministre des finances du 30 décembre 1996 et plus particulièrement la NCT 19 relative aux états financiers intermédiaires.

Les états financiers intermédiaires doivent être lus en liaison avec les états financiers annuels au 31 décembre 2021.

Les principes comptables appliqués pour l'élaboration des états financiers intermédiaires au 30 juin 2022 sont identiques à ceux appliqués pour l'arrêté des états financiers au 31 décembre 2021.

III.1 Immobilisations

Les immobilisations sont amorties sur leurs durées de vie estimées selon le mode linéaire. Par ailleurs, les biens immobilisés d'une valeur inférieure ou égale à 200 dinars, sont amortis intégralement. Les immobilisations sont enregistrées à leur prix d'achat hors taxes déductibles augmenté des frais directs d'acquisition.

Les coûts ultérieurs ne sont pas comptabilisés en actifs sauf s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à ces derniers vont à la société et ces coûts peuvent être évalués de façon fiable. Les coûts courants d'entretien sont constatés dans le résultat au cours de la période où ils sont encourus.

Les taux d'amortissement pratiqués sont les suivants :

Nature	Taux
- Fonds de commerce	5%
- Logiciels	33%
- Constructions	3% (35 ans)
- Installations techniques, matériels et outillages industriels	De 4% à 20%
- Matériels de transport	20%
- Equipements de bureau et matériels informatiques	10%
- Installations générales, agencements et aménagements	3% (35 ans)

La méthode d'amortissement et la durée de vie restante sont revues par le management à l'occasion de chaque arrêté des états financiers.

En cas d'existence d'indices de dépréciation, la valeur comptable nette est ramenée à sa valeur recouvrable estimée par la constatation d'une provision pour dépréciation au niveau de l'état de résultat.

III.2 Stocks

Les stocks sont évalués comme suit :

- Les matières premières, matières consommables et pièces de rechange sont valorisées au coût d'acquisition selon la méthode du coût moyen pondéré. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et les taxes non récupérables par la société, ainsi que les frais de transport, d'assurance liée au transport, de réception et d'autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés ;
- Les produits finis sont valorisés au coût de production de l'année, qui comprend le coût des matières premières et la quote-part des frais directs et indirects rattachés à la production ; et
- Les produits semi-finis, sont valorisés au coût engagé en fonction de l'avancement du stade de la fabrication.

Les stocks sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire permanent. Les produits achetés ou fabriqués sont portés dans les comptes de stocks au moment de leur acquisition ou de leur production. Leurs sorties pour être utilisés dans la production ou pour être vendus constituent des charges de l'exercice et sont portées, de ce fait, dans l'état de résultat.

Les stocks à rotation lente sont ramenés à leur valeur de réalisation nette. La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimé dans le cours normal d'activité diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés pour réaliser la vente.

III.3 Les emprunts

Les emprunts à long terme figurent au bilan pour la valeur non amortie sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année, est reclassée parmi les passifs courants.

Les charges financières courues (qui incluent les intérêts ainsi que les frais d'émission des emprunts) relatives aux emprunts qui ont servi pour le financement de la construction de

d'un actif qualifiant, sont capitalisées au niveau du coût. Les autres charges financières sont comptabilisées en résultat de l'exercice.

III.4 Contrats de location financement

Les contrats de crédit-bail sont examinés pour être qualifiés en contrats de location financement ou de location simple.

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs.

Les immobilisations corporelles acquises en vertu d'un contrat de location financement sont enregistrées au bilan à leur juste valeur ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

La dette correspondante, nette des intérêts financiers, est inscrite au passif. Le loyer est défalqué entre remboursement du principal et charges financières selon le taux d'intérêt effectif du contrat. Les charges financières sont comptabilisées en charge de l'exercice à moins qu'elles ne soient capitalisées dans le coût d'un actif qualifiant.

En l'absence de certitude raisonnable quant au transfert de propriété, les immobilisations acquises par voie d'un contrat de location financement sont amorties selon la méthode linéaire sur la période la plus courte entre la durée d'utilité et la durée des contrats. Les frais de location simple sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

III.5 Les frais préliminaires et charges à répartir

Il s'agit des frais attachés à des opérations conditionnant l'existence, ou le développement de la société, engagés au moment de la création de la société, ou ultérieurement à cette date dans le cadre d'une extension, de l'ouverture d'un nouvel établissement ou d'une modification de son capital.

Les frais préliminaires sont portés à l'actif du bilan en charges reportées dans la mesure où ils sont nécessaires à la mise en exploitation de la société et qu'il est probable que les activités futures permettront de récupérer les montants engagés.

Ces frais englobent toutes les charges antérieures au démarrage de l'unité de production de la poudre atomisée, de l'unité de cogénération, de l'unité monocuisson (Grès) et de l'unité monoporeuse (faïence) : charges financières, amortissements, frais de personnel, frais exceptionnel de démarrage, etc.

Ils sont résorbés sur une durée maximale de trois ans, à partir de la date d'entrée en exploitation de l'activité avec un délai maximal de cinq ans, à partir de leur engagement.

Les charges à répartir sont relatives aux frais de l'augmentation du capital qui a eu lieu au mois de juin 2016 et aux dépenses publicitaires qui ont un impact bénéfique sur plusieurs exercices et qui ont un caractère non répétitif.

La résorption des frais liés à l'augmentation du capital est faite sur une durée de trois ans et les frais de marketing sont résorbés sur une durée de deux années.

III.6 Provision pour dépréciation des comptes clients et autres actifs courants

Il est procédé à la clôture de l'exercice à l'estimation d'une provision pour dépréciation des comptes clients et comptes rattachés ainsi que les comptes d'autres actifs courants. A chaque date de clôture le management détermine s'il y a des indicateurs de dépréciation des comptes clients et autres actifs courants. Ces indicateurs comprennent des éléments tels que des manquements aux paiements contractuels ou des difficultés financières du créancier.

La provision est estimée selon la différence entre la valeur comptable de ces créances et la valeur recouvrable estimée au titre de ces créances.

III.7 Provision pour risques et charges

Les réclamations contentieuses impliquant la société sont évaluées par la direction juridique. Celle-ci peut dans certains cas faire appel à l'assistance d'avocats spécialisés. L'estimation faite au titre du risque financier encouru fait appel au jugement. Les provisions dont l'échéance est supérieure à un an ou dont l'échéance n'est pas fixe de façon précise sont classées en passifs non courants.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information au niveau des notes aux états financiers sauf si la probabilité de sortie des ressources est probable.

III.8 Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités, figurant dans le bilan et l'état de flux de trésorerie, représentent les disponibilités ainsi que les placements à court terme, liquides et facilement convertibles en trésorerie (généralement dont la maturité est inférieure à trois mois).

III.9 Règles de classification et méthode d'évaluation des placements

1. Classification :

Les placements à court terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements que l'entreprise n'a pas l'intention de conserver pour plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance.

Les placements à long terme

a- Les titres de participation : Il s'agit des titres détenus dans l'intention de conservation durable en vue d'exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour protéger ou promouvoir des relations commerciales.

b- Les titres immobilisés : Il s'agit des titres autres que les titres de participation que l'entreprise a l'intention de conserver durablement notamment pour obtenir des

revenus et des gains en capital sur une longue période ainsi que les titres dont la conservation durable est subie plutôt que voulue sous l'effet de contraintes juridiques.

2. Evaluation :

Les placements à court terme : A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat sur les titres cotés très liquides. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Les placements à long terme : A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour déterminer la valeur d'usage, la société prend en compte plusieurs facteurs tels que la valeur du marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

III.10 Revenus

Les revenus sont constatés dès lors que les conditions suivantes sont remplies : la société a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété, le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable, il est probable que des avantages futurs associés à l'opération bénéficieront à la société et les coûts encourus ou à encourir concernant l'opération peuvent être mesurés de façon fiable.

Les revenus sont mesurés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Les revenus sont nets de remises et réductions commerciales consenties par la société.

III.11 Transactions en monnaie étrangère

Les transactions en monnaie étrangère sont converties en dinar tunisien selon le cours de change de la date d'opération. A la clôture de l'exercice, les éléments monétaires courants libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de change de clôture et les différences de change en résultant sont constatées en résultat de l'exercice.

Les éléments monétaires non courants sont convertis au cours de clôture. Les gains et les pertes de change qui en résultent sont reportés et amortis sur la durée de vie restante de l'élément monétaire s'y rapportant (y compris l'année en cours). L'amortissement tient compte de la durée pondérée par le montant restant à courir de l'élément en question.

L'écart de conversion est ajusté annuellement en fonction du cours de clôture et par rapport au cours historique de la date de l'opération. L'écart de conversion porté au bilan sera basé uniquement sur le gain ou la perte non matérialisé à la fin de l'année concernée.

Le résultat de la période comprend la portion d'amortissement applicable à l'année concernée ainsi que l'effet d'annulation des affectations antérieures.

III.12 Impact de la pandémie du COVID-19 sur l'activité et les états financiers intermédiaires

Le 11 mars 2020, l'Organisation Mondiale de la Santé (« OMS ») a déclaré l'état de pandémie en relation avec la crise sanitaire liée au coronavirus COVID-19.

Des vagues plus virulentes ont été enregistrées courant le dernier trimestre 2020 et le premier semestre 2021. Cette situation a impacté négativement l'activité de la société notamment courant les exercices 2020 et 2021. L'impact de cette crise a continué aussi courant 2022 avec des conséquences indirectes sur le secteur immobilier en Tunisie.

Dans ce contexte de crise, le management s'est assuré de la recouvrabilité de ses actifs dont principalement les stocks et les créances envers les clients et a constaté les provisions nécessaires.

Pour faire face à cette situation, la société a souscrit aux mesures gouvernementales prévues par le décret-loi du Chef du Gouvernement n° 2020-6 du 16 avril 2020 et a obtenu un accord pour le bénéfice des mesures d'accompagnement fiscales et bancaires prévues à cet effet et qui sont relatives principalement au rééchelonnement des dettes fiscales sur 7 ans et des dettes bancaires en commun accord avec les banques concernées.

III.13 Note sur les événements postérieurs à l'arrêté des états financiers

Le management de la société n'a identifié aucun événement survenu entre la date de clôture de la période et la date de publication des états financiers intermédiaires nécessitant une information dans les notes aux états financiers.

IV. Notes relatives au bilan

IV.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles nettes totalisent au 30 juin 2022 un montant de 399.304 DT contre 433.167 DT au 31 décembre 2021. Elles se détaillent comme suit :

Désignation	30.06.2022	30.06.2021	31.12.2021
Logiciels	340 163	340 163	340 163
Fonds de commerce Somocer	298 000	298 000	298 000
Fonds de commerce Pyramide du lac	269 493	256 492	269 493
Fonds de commerce Hammamet	681 250	861 250	681 250
Fonds de commerce Hachicha plus	194 185	207 185	194 185
Immobilisations incorporelles brutes	1 783 091	1 963 090	1 783 091
Amortissements cumulés Immo Incorp	<1 383 787>	<1 435 362>	<1 349 924>
Immobilisations incorporelles nettes	399 304	527 728	433 167

IV.2 Immobilisations corporelles

Le solde net des immobilisations corporelles s'élève au 30 juin 2022 à 55.650.561 DT contre 57.429.734DT au 31 décembre 2021 et se détaille comme suit :

Désignation	30.06.2022	30.06.2021	31.12.2021
Terrains	3 814 234	3 889 234	3 814 234
Constructions	22 677 085	22 946 438	22 657 724
Installations techniques matériels et outillages	100 153 215	96 723 879	99 235 547
Matériels de transport	2 185 595	2 167 354	2 182 936
Installations générales, agencements et aménagements	10 259 414	9 949 667	10 142 508
Equipements de bureau et matériels informatiques	1 782 875	1 729 479	1 765 535
Immobilisations en cours	2 294 843	2 083 203	1 889 012
Immobilisations à statut juridique particulier	4 774 265	4 937 676	4 774 265

Immobilisations corporelles brutes	147 941 526	144 426 930	146 461 761
Amortissements cumulés Immob Corp	<91 697 320>	<85 183 967>	<88 438 382>
Provisions sur terrains	<593 645>	<593 645>	<593 645>
Immobilisations corporelles nettes	55 650 561	58 649 318	57 429 734

IV.3 Immobilisations financières

Les immobilisations financières nettes s'élèvent au 30 juin 2022 à 58.410.773DT contre 58.410.773DT au 31 décembre 2021 et elles sont détaillées comme suit :

Désignation	30.06.2022	30.06.2021	31.12.2021
Titres de participations	55 563 990	54 767 079	55 563 990
Dépôts et Cautionnements	1 591 471	1 519 249	1 591 471
Prêt AB corporation	2 692 955	2 864 822	2 692 955
Immobilisations financières brutes	59 848 416	59 151 151	59 848 416
Provision pour dépréciation	<1 437 643>	<1 437 643>	<1 437 643>
Immobilisations financières nettes	58 410 773	57 713 508	58 410 773

Les titres de participations au 30 juin 2022 se détaillent comme suit :

En Dinar Tunisien	Solde Brut au 30/06/2022	Provision pour dépréciation	Solde Net au 30/06/2022
SOTEX ALGER	3 038	<3 038>	-
Société Argile Mednine	26 400	<26 400>	-
BTS	10 000	<10 000>	-
A.B.C	7 896 000	-	7 896 000
SOTEMAIL	24 393 781	-	24 393 781
SOMOCER NEGOCE	1 590 000	-	1 590 000
SANILIT	1 350 000	<1 350 000>	-
I.N.C.O.M.A.	1 836 171	-	1 836 171
Participation ste EL AKKAR	75 000	<25 000>	50 000
SOMOSAN (*)	3 200 000	-	3 200 000
STB	98 600	<23 205>	75 395
SMC	531 000	-	531 000
3S TRADING	1 000 000	-	1 000 000
Idéale transport	705 000	-	705 000
MEDIA PLUS	45 000	-	45 000
Société Périmètre de Gestion	12 804 000	-	12 804 000
Total	55 563 990	<1 437 643>	54 126 347

(*) Depuis sa création début 2013, SOMOSAN a rencontré des difficultés d'exploitation liées principalement à l'absence de la connexion de son site de production au réseau de gaz naturel ce qui a pesé lourdement sur sa performance depuis son entrée en exploitation. Les charges financières importantes ainsi que la charge de gaz élevée sont à l'origine des pertes cumulées de SOMOSAN.

Un plan de restructuration a été engagé par le management de SOMOSAN et prévoit notamment la recapitalisation de la société SOMOSAN, le rééchelonnement de ses dettes bancaires et la compression de ses coûts d'exploitation. Par ailleurs, le gouvernement tunisien a annoncé son support à la société SOMOSAN à travers le Fond de Reconversion et de Développement des Centres Miniers de Gafsa (FRDCM) et l'engagement de la connexion du gouvernorat de Gafsa au réseau de gaz naturel. De plus, la société a eu l'accord auprès du pôle de compétitivité de Gafsa pour la prise en charge des frais de raccordement. Selon une correspondance de la Société Tunisienne d'Electricité et de Gaz (STEG) en date du 28 décembre 2018, les travaux de raccordement du site de production de la société au réseau de Gaz naturel ont été achevés.

Sur la base de ces éléments, le management de SOMOCER juge qu'il n'y a pas lieu de constater de provision pour dépréciation des titres SOMOSAN et considère que la société SOMOSAN disposera de perspectives de croissance lui permettant de redresser sa situation financière.

IV.4 Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants nets des résorptions s'élèvent au 30 juin 2022 à 3.019.905 DT contre 2.653.984DT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	30.06.2022	30.06.2021	31.12.2021
Frais préliminaires	3 328 143	3 328 143	3 328 143
Charges à répartir (*)	3 990 761	3 416 637	6 713 964
Autres actifs non courants bruts	7 318 904	6 744 780	10 042 107
Résorption des frais préliminaires	<4 298 999>	<6 179 015>	<7 388 123>
Autres actifs non courants nets	3 019 905	565 765	2 653 984

Les autres actifs non courants sont principalement liés à des frais exceptionnels engagés par la société dans le cadre des opérations d'extension et des nouveaux investissements (notamment un nouvel investissement relatif à la ligne de production « Monoporose » qui permet d'avoir la même qualité de faïence avec un seul passage au four au lieu de deux passages).

IV.5 Stocks

Le solde net des stocks s'élève au 30 juin 2022 à 50.109.567 DT contre 49.880.443 DT au 31 décembre 2021 et se détaille comme suit :

Désignation	30.06.2022	30.06.2021	31.12.2021
Stocks de matières premières	26 951 221	24 967 098	24 835 685
Stocks de matières consommables et PDR	4 131 481	4 279 536	4 049 078
Stocks de produits finis	20 132 616	24 454 993	22 101 431
Total des stocks bruts	51 215 318	53 701 627	50 986 194
Provisions pour dép. des stocks de matières premières	<420 612>	<455 204>	<420 612>
Provisions pour dép. des stocks de matières consommables et PDR	<124 221>	<132 300>	<124 221>
Provisions pour dép. des stocks de produits finis	<560 918>	<614 200>	<560 918>
Total des stocks nets	50 109 567	52 499 923	49 880 443

IV.6 Clients et comptes rattachés

Le solde net des clients et comptes rattachés s'élève au 30 juin 2022 à 43.199.359 DT contre 33.923.686DT au 31 décembre 2021 et se détaille comme suit :

Désignation	30.06.2022	30.06.2021	31.12.2021
Clients ordinaires	40 153 063	38 301 163	31 378 655
Clients effets à recevoir	3 048 619	3 007 814	2 547 354
Clients douteux ou litigieux	12 936 887	12 709 413	12 807 599
Total des comptes clients bruts	56 138 569	54 018 390	46 733 608
Provisions pour dépréciation Clients	<12 939 210>	<12 686 040>	<12 809 922>
Total des comptes clients nets	43 199 359	41 332 350	33 923 686

IV.7 Autres actifs courants

Le solde net des autres actifs courants s'élève au 30 juin 2022 à 19.000.524DT contre 21.494.692DT au 31 décembre 2021 et se détaille comme suit :

Désignation	30.06.2022	30.06.2021	31.12.2021
Personnel, prêts et avances	893 912	828 868	1 235 771
Etat impôts et taxes	6 474 481	6 013 008	7 835 488
Avances fournisseurs	54	54	54
Produits à recevoir STEG	-	196 458	265 540
Créances envers les sociétés du groupe	8 096 547	7 444 912	8 235 847
Débiteurs divers	1 716 762	1 871 270	1 550 965
Loyer à recevoir	332 834	-	290 283
Blocage sur crédits documentaires	1 585 879	343 220	1 939 377
Charges constatées d'avance	871 194	2 304 047	935 514
Subvention à recevoir	-	100 000	176 992
Total des autres actifs courants bruts	19971663	19 101 836	22 465831
Provisions des autres actifs courants	<971 139>	<1 053 568>	<971 139>
Total des autres actifs courants nets	19000524	18 048 268	21 494 692

(*) Le détail des créances envers les sociétés du groupe est présenté au niveau de la note VII Soldes avec les parties liées.

IV.8 Autres actifs financiers

Le solde des autres actifs financiers s'élève au 30 juin 2022 à 10.770.310DT contre 12.007.501DT au 31 décembre 2021 et se détaille comme suit :

Désignation	30.06.2022	30.06.2021	31.12.2021
Billets de trésorerie ABC Gros	516 652	3 936 000	500 000
Certificat de dépôt BNA	-	-	1 000 000
Titres SICAV	-	-	6 826
Titres de placement SOTEMAIL	9 430 637	9 009 823	9 697 655
Titres de placement AFC	174 567	-	154 567
Autres actifs financiers	648 454	476 587	648 454
Total des autres actifs financiers	10 770 310	13 422 410	12 007 501

IV.9 Liquidités et équivalents de liquidités

Le solde des liquidités et équivalents de liquidités s'élève au 30 juin 2022 à 967.814 DT contre 2.415.740 DT au 31 décembre 2021 et se détaille comme suit :

Désignation	30.06.2022	30.06.2021	31.12.2021
Banques	964 696	216 559	2 414 199
Caisse	3 118	3 670	1 541
Total des liquidités et équivalents de liquidités	967 814	220 229	2 415 740

IV.10 Capitaux propres

Le solde des capitaux propres s'élève au 30 juin 2022 à 78.525.562DT contre 82.753.328DT au 31 décembre 2021 et se détaille comme suit :

Désignation	30.06.2022	30.06.2021	31.12.2021
Capital social	40 656 000	40 656 000	40 656 000
Réserve légale	4 065 600	4 065 600	4 065 600
Réserves statutaires	1 081 645	1 081 645	1 081 645
Réserves fonds social	250 000	250 000	250 000
Prime d'émission	14 755 568	14 755 569	14 755 569
Prime de fusion	2 965 154	2 965 154	2 965 154
Actions propres	<1 000 000>	<1 000 000>	<1 000 000>
Subventions d'investissement (*)	1 504 547	1 681 425	1 592 260
Réserve spéciale de réinvestissement	7 000 000	7 000 000	7 000 000
Résultats reportés	11 137 102	9 959 431	9 959 431
Capitaux propres avant résultat	82 415 616	81 414 823	81 325 658
Résultat de l'exercice	<3 890 054>	<1 653 705>	1 427 670
Capitaux propres avant affectation	78 525 562	79 761 118	82 753 328

(*) Le détail des subventions d'investissements se présente comme suit :

Nature des sub. D'investissements	Date d'acquisition	Taux	Valeur Brute	Amort. Antérieurs	VCN au 31/12/2021	Résorption HY22	VCN au 30/06/2022
Plan de mise à niveau	Avant 2012	-	2 929 679	<2 929 679>	-	-	-
4 ^{ème} plan de mise à niveau	02/04/2014	6.67%	56 175	<29 035>	27140	1 857	25283
4 ^{ème} plan de mise à niveau	09/06/2014	6.67%	906 682	<458 581>	448101	29 969	418 132
5 ^{ème} plan de mise à niveau	01/01/2015	6.67%	422 278	<197 173>	225105	13 971	211134
Subvention ANME	31/12/2016	6.67%	570 000	<190 160>	379840	18 840	361000
Plan de mise à niveau	01/01/2018	6.67%	698 101	<186028>	512073	23 075	488998
Total			5 582 915	<3 990 656>	1 592 259	87 712	1 504 547

IV.11 Emprunts

Le solde des emprunts à long terme s'est élevé au 30 juin 2022 à 49.208.913DT contre un solde de 55.302.706DT au 31 décembre 2021. Le détail des emprunts à long terme se présente comme suit :

Désignation	30.06.2022	30.06.2021	31.12.2021
Echéances à plus d'un an sur emprunts bancaires (Voir note VIII.7)	21 360 040	22 296 694	25 524 855
Échéances à plus d'un an sur emprunts Leasing (Voir note VIII.6)	5 871	179 770	53 055
Autres dettes envers l'Etat	27 843 002	19 283 729	29 724 796
Total des emprunts	49 208 913	41 760 193	55 302 706

IV.12 Fournisseurs et comptes rattachés

Le solde des fournisseurs et comptes rattachés s'élève au 30 juin 2022 à 32.201.330DT contre 22.559.159DT au 31 décembre 2021 et se détaille comme suit :

Désignation	30.06.2022	30.06.2021	31.12.2021
Fournisseurs d'exploitation	29 254 210	19 276 114	18 562 756
Fournisseurs d'exploitation - effets à payer	2 907 088	3 623 468	3 957 920
Fournisseurs d'immobilisations – retenue de garantie	40 032	2 903	38 483
Total des dettes fournisseurs et comptes rattachés	32 201 330	22 902 485	22 559 159

IV.13 Autres passifs courants

Le solde des autres passifs courants s'élève au 30 juin 2022 à 18.031.969DT contre 12.028.973DT au 31 décembre 2021 et se détaille comme suit :

Désignation	30.06.2022	30.06.2021	31.12.2021
Dettes dues au personnel	948 502	1 099 678	1 017 423
Sécurité sociale	1 156 347	1 387 625	1 131 920
Etat, impôts et taxes	3 390 460	6 091 571	1 287 295
Etat, reconnaissance de dette	9 047 929	8 073 788	6 268 098
Dettes envers les sociétés du groupe (*)	1 947 123	96 181	352 230
Obligations cautionnées	-	1 193 036	1 426 078
Autres créiteurs divers	30 239	381 655	4 832
Dividendes à payer	1 383	1 383	1 383
Charges à payer	1 509 986	2 178 543	539 714
Total des autres passifs courants	18 031 969	20 503 460	12 028 973

(*) Le détail des dettes envers les sociétés du groupe est présenté au niveau de la note VII.5 Soldes avec les parties liées.

IV.14 Autres passifs financiers

Le solde des autres passifs financiers s'élève au 30 juin 2022 à 44.046.711DT contre 46.175.096DT au 31 décembre 2021 et se détaille comme suit :

Désignation	30.06.2022	30.06.2021	31.12.2021
Emprunts à moins d'un an (Voir note VIII.7)	11 998 451	13 891 807	9 652 822
Emprunts leasing à moins d'un an (Voir note VIII.6)	110 899	72 418	126 424
Intérêts courus	548 009	813 984	508 784
Charge à payer échelle d'intérêt	420 448	269 007	353 948
Préfinancement export	7 606 000	4 870 000	4 930 000
Préfinancement stock	7 650 000	6 790 000	7 650 000
Billets de trésorerie	150 000	2 700 000	450 000
Mobilisation de créances	<460>	<460>	2 022 440
Crédits de financement	15 563 364	26 514 477	20 480 679
Total des autres passifs financiers	44 046 711	55 921 233	46 175 096

IV.15 Concours bancaires

Les concours bancaires s'élèvent au 30 juin 2022 à 16.904.658 DT contre 17.325.386DT au 31 décembre 2021 et correspondent à des découverts bancaires.

V. Notes relatives à l'état de résultat

V.1 Revenus

Les revenus se sont élevés au 30 juin 2022 à 50.303.828DT contre 44.529.683DT au 30 juin 2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	30.06.2022	30.06.2021	31.12.2021
Ventes locales	26 200 316	27 778 133	57 154 896
Ventes à l'exportation	8 438 735	3 791 646	10 260 031
Ventes électricité	1 523 819	1 312 569	2 776 369
Autres Ventes	14 140 958	11 647 335	24 246 027
Total des revenus	50 303 828	44 529 683	94 437 323

V.2 Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation se sont élevés au 30 juin 2022 à 208.632DT contre 225.091DT au 30 juin 2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	30.06.2022	30.06.2021	31.12.2021
Loyers	75 921	92 380	190 720
Subventions d'exploitation	-	-	82211
Subventions d'investissements	87 711	87 711	176 876
Mise à disposition du personnel	45 000	45 000	90 000
Total des autres produits d'exploitation	208 632	225 091	539 807

V.3 Achats d'approvisionnements consommés

Les achats d'approvisionnements consommés se sont élevés au 30 juin 2022 à 31.097.496DT contre 27.973.752DT au 30 juin 2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	30.06.2022	30.06.2021	31.12.2021
Achats consommés de M.P et consommables	19 682 983	17 003 746	35 313 610
Consommations énergétiques	6 879 591	7 155 061	13 859 177
Achats non stockés	1 763 422	1 913 576	2 281 632
Achats consommés de PSF	1 210 825	993 640	2 135 112
Achats sous-traitance	1 560 675	907 729	1 822 608
Total des achats d'approvisionnement	31 097 496	27 973 752	55 412 139

V.4 Charges de personnel

Les charges de personnel se sont élevées au 30 juin 2022 à 5.932.685 DT contre 6.989.659DT au 30 juin 2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	30.06.2022	30.06.2021	31.12.2021
Salaires et compléments de salaires	5 056 624	5 986 859	10 541 268
Charges sociales et autres	876 061	1 002 800	1 869 892
Total des charges de personnel	5 932 685	6 989 659	12 411 160

V.5 Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions se sont élevées au 30 juin 2022 à 4.636.639DT contre 3.692.862DT au 30 juin 2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	30.06.2022	30.06.2021	31.12.2021
Dotations aux amortissements des immobilisations	3 142 302	2 988 607	6 262 326
Résorption des frais préliminaires et des charges à répartir	707 726	329 008	1 188 400
Dotations aux provisions des créances clients	138 381	392 328	3 115 412
Dotations aux provisions des autres actifs courants	657 323	-	103 023
Dotations aux provisions pour risques et charges	-	300 000	1 500 000
Total des dotations aux provisions	4 645 732	4 009 943	12 169 161
Reprise sur provisions des créances clients	<9 093>	-	<2 599 202
Reprise sur provisions des stocks	-	<317 081>	<413 034>
Total des reprises sur dotations aux provisions	<9 093>	<317 081>	<3 012 236>
Total dotations aux amortissements et aux provisions	4 636 639	3 692 862	9 156 9

V.6 Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation se sont élevées au 30 juin 2022 à 5.066.457 DT contre 3.811.425DT au 30 juin 2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	30.06.2022	30.06.2021	31.12.2021
Loyers et charges locatives	116 083	87 276	216 171
Assurances	181 512	252 000	559 199
Entretiens et réparations	320 546	368 859	704 586
Honoraires	321 099	247 890	542 612
Publicité et propagande	300 641	200 252	466 209
Autres services extérieurs	192 284	178 719	419 034
Transport sur achats	<72>	<792>	1 848
Transport sur ventes à l'export	1 143 921	295 526	1 563 475
Transport sur ventes locales	478 556	463 566	254 173
Transports et déplacements	10 258	13 614	18 546
Carburant	84 453	79 629	148 179
Missions et réceptions	231 390	219 822	455 754
Dons et subventions	27 000	60 000	45 337
Jetons de présence	106 200	106 200	212 400
Services bancaires	464 597	313 197	816 157
Impôts et taxes	228 773	270 486	476 795
Commissions sur ventes	916 533	801 029	1 644 282
Transferts de charges	<57 317>	<145 848>	<547 763>
Total des autres charges d'exploitation	5 066 457	3 811 425	7 996 994

V.7 Charges financières nettes

Les charges financières nettes se sont élevées au 30 juin 2022 à 6.081.574DT contre 6.145.793DT au 30 juin 2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	30.06.2022	30.06.2021	31.12.2021
Intérêts bancaires	5 358 255	5 772 185	11 088 446
Pertes de change (nettes)	723 319	373 608	1 078 753
Total des charges financières nettes	6 081 574	6 145 793	12 167 199

V.8 Produits des placements

Les produits des placements se sont élevés au 30 juin 2022 à 457.507DT contre 266.334DT au 30 juin 2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	30.06.2022	30.06.2021	31.12.2021
Produits financiers sur prêt AB Corporation	125980	132145	258 125
Autres produits financiers	69 783	134 188	192775
Produits fin. sur titres de placement SOTEMAIL	90 305	-	-
Produits sur billets de trésorerie A.B.C. Gros	171 354	-	-
Produits des participations	85	-	-
Gain latent sur actualisation des titres SOTEMAIL	-	-	687 831
Total des produits de placements	457507	266334	1 138731

V.9 Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires se sont élevés au 30 juin 2022 à 165.223DT contre 175.832DT au 30 juin 2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	30.06.2022	30.06.2021	31.12.2021
Plus-value de cession d'immobilisations	165 223	175 832	741 528
Autres	-	-	2 244 317
Total des autres gains ordinaires	165 223	175 832	2 985 845

V. 10 Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires se sont élevées au 30 juin 2022 à 58.863DT contre 297.443DT au 30 juin 2021 et correspondent à des pénalités de retard sur des déclarations fiscales.

VI. Notes sur l'état de flux de trésorerie

VI.1 Les encaissements provenant des moyens de financement à court terme

Les encaissements liés aux moyens de financement à court terme se détaillent comme suit :

Désignation	30.06.2022	30.06.2021	31.12.2021
Encaissement billets de trésorerie	-	1 368 470	3 140 684
Encaissement MCNE	1 423 400	330 700	2 353 600
Encaissement crédits préfinancement export	10 296 000	5 750 000	12 770 000
Encaissement crédits préfinancement stocks	10 980 000	8 900 000	19 960 000
Encaissement crédit de Financement.	1 611 000	12 789 044	19 324 059
Total	24 310 400	29 138 214	57 548 343

VI. 2 Les décaissements liés aux moyens de financement à court terme

Les décaissements liés aux moyens de financement à court terme se détaillent comme suit :

Désignation	30.06.2022	30.06.2021	31.12.2021
Décaissement billets de trésorerie	968 248	3 242 619	5 250 299
Décaissement M.C.N.E	3 446 300	330 700	333 504
Décaissement crédits préfinancement export	11 417 079	5 600 000	12 560 000
Décaissement crédits préfinancement stock	10 980 000	8 900 000	19 100 000
Décaissement crédit de financement	4 053 694	17 952 605	41 998 862
Total	30 865 321	36 025 924	79 242 665

VII. Informations sur les parties liées

Les parties liées incluent les actionnaires les principaux dirigeants (y compris les administrateurs) et leurs membres proches des familles ainsi que les sociétés contrôlées par les actionnaires et les principaux dirigeants ou sur lesquelles ils exercent de l'influence notable.

VII.1 Ventes

Le chiffre d'affaires hors taxes réalisé au cours du premier semestre 2022 avec les parties liées totalise un montant de 17.679.972 DT contre un montant de 15.198.020 DT au 30 juin 2021 et se détaille comme suit :

En Dinar Tunisien	30.06.2022	30.06.2021	31.12.2021
Société ABC	3 054 478	2 949 121	6 339 234
Société Somocer Négoce	-	742	742
Société SOTEMAIL	12 479 303	11 815 665	23 379 708
Société SANIMED	147 592	103 731	227 889
Société Moderne de conditionnement (SMC)	422 097	11 927	25 930
Société AGRIMED	1 645	5 553	5 552
3 S TRADING	1 162 002	311 281	1 039 983
SANIMED France	395 637	-	-
AB CORPORATION	12 791	-	9 373
SOMOCER TRANSPORT	4 427	-	8 542
Total du chiffre d'affaires hors taxes	17 679 972	15 198 020	31 036 953

VII.2 Achats

Les achats hors taxes effectués auprès des parties liées au cours du premier semestre 2022 se détaillent comme suit :

En Dinar Tunisien	30.06.2022	30.06.2021	31.12.2021
Société ABC	1 164	30	3 312
Société SOTEMAIL	11 270 737	3 902 683	7 310 467
Société SANIMED	-	7 157	7 158
Société SOMOCER TRANSPORT	432 819	383 626	766 068
Société Périmètre de Gestion (SPG)	18 904	18 213	36 006
Société Moderne de conditionnement (SMC)	3 232 966	2 152 396	4 665 555
Total achats hors taxes	14 956 590	6 464 105	12 788 566

VII.3 Autres transactions avec les parties liées

- En date du 31 mars 2019, SOMOCER a transformé ses créances envers la société AB Corporation en un prêt pour un montant de 3.894.859 DT payable trimestriellement sur une période de 10 ans et rémunéré à un taux annuel fixe de 8%. Le solde restant dû au 30 juin 2022 s'élève à 3.341.409 DT dont 648.454 DT payables à moins d'un an. Les intérêts constatés par la société au titre du premier semestre 2022 s'élèvent à 125.980 DT hors taxes.

- La location au profit de la société « SOTEMAIL » d'un bureau sis à Menzel El Hayet pour un loyer annuel de 1.200 DT TTC.
- Courant l'exercice 2021, SOMOCER a conclu un contrat avec La STEG lui permettant de bénéficier en tant qu'auto producteur d'électricité du droit d'utilisation du réseau de transport de l'énergie électrique de la STEG pour l'acheminement de cette énergie produite aux sociétés du groupe : les ventes de l'électricité par SOMOCER aux sociétés du groupe durant premier semestre 2022 se détaillent comme suit :
 - Société Périmètre de gestion : 15 987DT
 - Société ABC :10 789 DT
 - Société SOTEMAIL : 962 593 DT

Le prix de vente appliqué est le même que celui appliqué par la STEG. L'excédent produit est exclusivement vendu à la STEG conformément à la législation et à la réglementation en vigueur.

- Courant le premier semestre de l'année 2022, SOMOCER a constaté des produits relatifs au loyer de l'atelier sis à Menzel El Hayet, pour la société « SMC » pour une valeur de 29 658 DT, hors taxes.
- Courant le premier semestre de l'année 2022 SOMOCER a constaté des produits relatifs aux services de contrôle gestion et d'assistance financière assurés par son personnel pour la société SMC et ce à raison de 7.500 DT par mois soit un total de 45.000 DT.
- Le Conseil d'Administration a autorisé, en date du 22 avril 2014, la convention d'assistance entre la société SOMOCER et la société SOMOCER Négoce qui porte sur la gestion et l'administration des ventes à l'export à partir du 01 janvier 2014. En vertu de cette convention, SOMOCER Négoce est rémunérée par une commission égale à 5% du montant des ventes réalisées à l'export et ce, pour une période de 5 ans. En 2016, un avenant a été signé entre les deux parties stipulant que SOMOCER Négoce percevra une commission de 1,5% sur les ventes réalisées sur le marché local et export pour une période de 5 ans. En 2019, un avenant a été signé entre les deux parties en ramenant le taux de 1,5% à 2,5% sur les ventes réalisées sur le marché local et export.

Le montant de la commission facturée par la société SOMOCER Négoce au titre du premier semestre 2022 s'élève à 258 125 DT, hors taxes.

- SOMOCER a souscrit à des billets de trésorerie émis par la société ABC Gros pour un montant s'élevant à 500.000 DT pour une période de 100 jours commençant le 26 avril 2018 avec une date d'échéance au 3 août 2018 et avec un taux d'intérêt de 8,75% par an. Ces billets de trésorerie n'ont pas fait l'objet de remboursement au 30 juin 2022.

VII.4 Billets de trésorerie

SOMOCER a souscrit à des billets de trésorerie non encore remboursés au 30 juin 2022 émis par les parties liées et se détaillent comme suit :

	Date d'émission	Montant en TND	Date d'échéance	Taux d'intérêts	Solde au 30.06.2022
ABC Gros	26/04/2018	500 000	08/04/2019	9%	500 000
Total		500 000			500 000

VII.5 Soldes avec les parties liées

Les soldes débiteurs avec les parties liées au 30 juin 2022 se détaillent comme suit :

En DT	Autres actifs courants	Billets de trésorerie	Prêts (CT et LT)	Autres passifs courants	Total
ABC GROS	598 550	500 000	-	-	1 098 550
3S TRADING	-	-	-	<1 947 122>	<1 947 122>
SOTEMAIL	55 404	-	-	-	55 404
SOMOCER Négoce	5 041 974	-	-	-	5 041 974
SOMOSAN	1 402 822	-	-	-	1 402 822
SAPHIR	16 536	-	-	-	16 536
AGRIMED	156 351	-	-	-	156 351
SMC	868 203	-	-	-	868 203
ABC	64 248	-	-	-	64 248
INCOMA	4 922	-	-	-	4 922
AB COPORATION	-	-	3 341 409	-	3 341 409
STE SOMOCER TRANSPORT	99 325	-	-	-	99 325
STE PERIMETRE DE GESTION	4 940	-	-	-	4 940
Total	8 313 275	500 000	3 341 409	<1 947 122>	10 207 562

Les soldes débiteurs avec les parties liées au 30 juin 2021 se détaillent comme suit :

En DT	Autres actifs courants	Billets de trésorerie	Prêts (CT et LT)	Autres passifs courants	Total
ABC GROS	427 195	500 000	-	-	927 195
3S TRADING	-	-	-	<96 181>	<96 181>
SOTEMAIL	1 111 678	-	-	-	1 111 678
SOMOCER Négoce	3 796 590	-	-	-	3 796 590
SOMOSAN	1 237 416	-	-	-	1 237 416
SAPHIR	16 536	-	-	-	16 536
AGRIMED	156 352	-	-	-	156 352
SMC	496 106	-	-	-	496 106
ABC	48 228	-	-	-	48 228
INCOMA	4 922	-	-	-	4 922
AB COPORATION	-	-	3 188 795	-	3 188 795
STE SOMOCER TRANSPORT	145 722	-	-	-	145 722
STE PERIMETRE DE GESTION	4 167	-	-	-	4 167
Total	7 444 912	500 000	3 188 795	<96 181>	11 037 526

Les soldes débiteurs avec les parties liées au 31 décembre 2021 se détaillent comme suit :

En DT	Autres actifs	Billets de trésorerie	Prêts (CT et LT)	Autres passifs courants	Total
ABC GROS	427 195	500 000	-	-	927 195
3S TRADING	-	-	-	<352 230>	<352 230>
SOTEMAIL	937 704	-	-	-	937 704
SOMOCER Négoce	4 581 266	-	-	-	4 581 266
SOMOSAN	1 313 630	-	-	-	1 313 630
SAPHIR	16 536	-	-	-	16 536
AGRIMED	156 352	-	-	-	156 352
SMC	582 264	-	-	-	582 264
ABC	51 404	-	-	-	51 404
Idéal Transport	158 093	-	-	-	158 093
Société Périmètre de Gestion	6 479	-	-	-	6 479
INCOMA	4 922	-	-	-	4 922
AB COPORATION	-	-	3 341 408	-	3 341 409
Total	8 235 845	500 000	3 341 408	<352 230>	11 725 023

Les comptes de SOMOCER font état de soldes d'exploitation, clients et fournisseurs, sur les sociétés du groupe au 30 juin 2022 qui se détaillent comme suit :

En DT	Créances clients	Dettes fournisseurs	Total
SOTEMAIL	15 887 483	<9 870 185>	6 017 298
SOMOCER Négoce	5 566	3 069 155	3 074 721
ABC	1 361 517	<1 473>	1 360 044
3S TRADING	312 662	-	312 662
SMC	519 224	<1 823 776>	<1 304 552>
SOMOSAN	21 608	-	21 608
SANIMED	237 564	<4 572>	232 992
SANIMED France	395 637	-	395 637
IDEAL TRANSPORT	15 436	<127 245>	<111 809>
AB Corporation	29 278	-	29 278
AGRIMED	2 174	-	2 174
Société de Périmètre de Gestion	-	<33 206>	<33 206>
Total	18 788 149	<8 791 302>	9 996 847

En outre, les comptes de SOMOCER font état de soldes d'exploitation, clients et fournisseurs, sur les sociétés du groupe au 30 juin 2021 qui se détaillant comme suit :

En DT	SOTEMAIL	SOMOCER Négoce	ABC	SMC	SOMOSAN	SANIMED	Agrimed	3S Trading	Smocer Transport	SPG
créances clients	9 061 469	5 566	529 081	21 159	21 608	66 989	3149	660 324	-	-
Dettes Fournisseurs	<3 312 741>	2 661 775	-	<2 162 754>	-	<4 572>	-	-	<257 128>	<21 424>
total	5 748 728	2 667 341	529 081	<2 141 595>	21 608	62 417	3 149	660 324	<257 128>	<21 424>

En outre, les comptes d'exploitation au 31 décembre 2021 sont détaillés dans le tableau suivant :

En DT	Créances clients	Dettes fournisseurs	Total
SOTEMAIL	12 721 690	<1 763 512>	10 958 178
SOMOCER Négoce	5 566	1 727 140	1 732 706
ABC	938 530	-	938 530
3S TRADING	179 880	-	179 880
SMC	37 823	<2 236 532>	<2 198 709>
SOMOSAN	21 608	-	21 608
SANIMED	63 390	<4 572>	58 818
IDEAL TRANSPORT	10 165	112 823	122 988
AB Corporation	12 309	-	12 309
Société de Périmètre de Gestion	-	<21 424>	<21 424>
Total	13 990 961	<2 186 077>	11 804 884

VII.6 Engagements hors bilan avec les parties liées

- Le montant des effets escomptés et non échus avec les parties liées s'élève au 30 juin 2022 à 7 710 945 DT et est détaillé comme suit :

En Dinar Tunisien	Solde au 30/06/2022
SOTEMAIL	6 861 725
SOMOCER TRANSPORT	49 220
3S TRADING	800 000
Total	7 710 945

- Le Conseil d'Administration a autorisé, en date du 06 janvier 2014, les cautions solidaires de SOMOCER au profit de SOMOSAN en couverture des crédits bancaires à contracter par cette dernière et qui sont détaillés comme suit :
 - ATB : Crédit moyen terme (CMT) 3.000.000 DT et crédit de gestion de 775.000 DT ;
 - BNA : Crédit moyen terme (CMT) 4.000.000 DT et crédit de gestion de 1.550.000 DT ;
 - BH : Crédit moyen terme (CMT) 2.000.000 DT et crédit de gestion : 775.000 DT.

- Pour garantir les engagements de la filiale SOTEMAIL, courant l'exercice 2021, SOMOCER a octroyé au profit de la BNA :
 - Hypothèque en rang utile sur la propriété objet des TF N° 70046 TUNIS, 70047 TUNIS et 70048 TUNIS
 - Hypothèque en rang utile sur la propriété objet des TF N° 38216 et 38218 réservés à l'usine sur un terrain d'une superficie de 167.861 m²
 - Un engagement d'hypothéquer la propriété objet du TF N° 50557 d'une superficie de 9684 m² dès modification de sa vocation agricole.
 - Un nantissement en rang utile sur le fonds de commerce et matériels, ainsi que sur les actions SOTEMAIL.

D'autre part, SOMOCER s'est portée caution en couverture des crédits bancaires suivants au profit de la société SOTEMAIL :

- BNA : Crédit moyen terme de 7.000.000 DT
 - STB : Crédit moyen terme de 8.224.000 DT
- Courant l'exercice 2020, SOMOCER s'est portée caution en couverture des crédits bancaires suivants au profit de la société SMC :
 - Attijari Bank : Crédit moyen terme de 3.960.000 DT et crédit de gestion de 650.000 DT ;
 - Courant l'exercice 2020, SOMOCER s'est portée caution en couverture des crédits bancaires suivants au profit de la société ABC :
 - Attijari Bank : Crédit moyen terme de 2.250.000 DT

VIII. Autres notes complémentaires

VIII.1 Etat des placements

Placements à long terme dans des sociétés autres que filiales

En Dinar Tunisien	Coût d'acquisition	Pourcentage de détention	Provision constituée
SOMOSAN	3 200 000	27,12%	-
SANILIT	1 350 000	20,00%	1 350 000
INCOMA	1 836 171	9,18%	-
STB	98 600	NA	23 205
EL AKKAR	75 000	50,00%	25 000
Société Argile Médenine	26 400	40,00%	26 400
BTS	10 000	0,03%	10 000
SOTEX ALGER	3 038	NA	3 038
Total	6 599 209		1 437 643

Placements à long terme dans des sociétés filiales

En Dinar Tunisien	Coût d'acquisition	Pourcentage de détention	Provision constituée
SOTEMAIL	24 393 781	67,75%	-
ABC	7 896 000	77,61%	-
SOMOCER Négoce	1 590 000	99,38%	-
SMC	531000	39,47%	-
3S Trading	1 000000	90,91%	-
Idéale transport	705 000	39,70%	-
MEDIA PLUS	45 000	45%	-
Société Périmètre de Gestion	12 804 000	99,95%	-
Total	48 964781		-

Placements à court terme

En Dinar Tunisien	Valeur comptable	Coût d'acquisition	+/- Value	Provision constituée
Titre de placements SOTEMAIL (*)	9 787 960	4 176 501	2 460 822	357 323
Billets de trésorerie ABC Gros	516 652	500 000	-	-
Total	10 304 612	4 676 501	2 460 822	357 323

(*) dont 3 150 637 des titres de placements très liquides

VIII.2 Résultat par action

Désignation	30.06.2022	30.06.2021	31.12.2021
Nombre moyen pondéré d'actions	40 656 000	40 656 000	40 656 000
Résultat net	<3 890 054>	<1 653 705>	1 427 670
Résultat par action	<0,096>	<0,041>	0,035

VIII.3 Soldes intermédiaires de gestion (En Dinar Tunisien)

<i>Produits</i>	<i>30.06.2022</i>	<i>30.06.2021</i>	<i>Charges</i>	<i>30.06.2022</i>	<i>30.06.2021</i>	<i>Soldes</i>	<i>30.06.2022</i>	<i>30.06.2021</i>
CA Local	26 200 316	27 778 133	Stockage	<1 968 815>	2 171 161			
CA Export	8 438 735	3 791 646						
Autres Ventes	14 140 958	11 647 335						
Vente électricité	1 523 819	1 312 569						
Total	50 303 828	44 529 683	Total	<1 968 815>	2 171 161	Production	48 335 013	46 700 844
Production	48 335 013	46 700 844	Achats consommés	31 097 496	27 973 752	Marge sur coût matière	17 237 517	18 727 092
Marge sur coût matière	17 237 517	18 727 092	Autres charges externes	4 895 001	3 686 787	Valeur ajoutée	12 399 832	15 040 305
Valeur ajoutée	12 399 832	15 040 305	Charges de personnel	5 932 685	6 989 659	Excédent brut d'exploitation	6 181 058	7 780 160
			Impôts et taxes	228 773	270 486			
Excédent brut d'exploitation	6 181 058	7 780 160						
Subventions d'exploitation	-	87 711	Charges financières nettes	6 081 574	6 145 793	Résultat des activités ordinaires	<3 890 054>	<1 653 705>
Autre produits ordinaires	165 223	88 121	Autres Pertes ordinaires	58 863	297 443			
Transfert de charge	57 317	145 848	Dotations aux amort et prov	4 636 639	3 692 862			
Produits de placement	457 507	266 334	Impôt sur les bénéfices	182 715	110 872			
Autres produits d'exploitation	208 632	225 091						
Total	7 069 737	8 593 265	Total	10 959 791	10 246 970			
-						Résultat après modifications	<3 890 054>	<1 653 705>
Résultat des activités ordinaires	<3 890 054>	<1 653 705>	Pertes extraordinaires		-			
Total	<3 890 054>	<1 653 705>	Total		-			

VIII.4 Tableau de variation des capitaux propres

En Dinar Tunisien	Solde au 31.12.2021	Résultats reportés	Fonds social	Quote part Sub. D'investissement	Résultat de la période	Solde au 30.06.2022
Capital social	40 656 000	-	-	-	-	40 656 000
Actions propres	<1 000 000>	-	-	-	-	<1 000 000>
Réserve légale	4 065 600	-	-	-	-	4 065 600
Réserves statutaires	1 081 645	-	-	-	-	1 081 645
Réserves spéciales de réinvestissement	7 000 000	-	-	-	-	7 000 000
Résultats reportés	9 959 432	1 177 670	-	-	-	11 137 102
Fond social	250 000	250 000	<250 000>	-	-	250 000
Prime d'émission	14 755 569	-	-	-	-	14 755 569
Prime de fusion	2 965 153	-	-	-	-	2 965 153
Sub. D'investissement	1 592 259	-	-	<87 712>	-	1 504 547
Capitaux Propres	81 325 658	1 427 670	<250 000>	<87 712>	-	82 415 616
Résultat de la période / l'exercice	1 427 670	<1 427 670>	-	-	<3 890 054>	<3 890 054>
Total capitaux propres	82 753 328	-	<250 000>	<87 712>	<3 890 054>	78 525 562

VIII.5 Tableau de variation des immobilisations

Libellé	Valeur brute au 31/12/2021	Acqui- sitions	Cessions	Valeur brute au 30/06/2022	Amortiss. et prov. Cumulés au 31/12/2021	Dotations	Reprise	Amortiss. et prov. Cumulés au 30/06/2022	V.C.N au 31/12/2021	V.C.N au 30/06/2022
Logiciels	340 163	-	-	340 163	330 437	3 698	-	334 135	9 726	6 028
Fonds de commerce	1 442 928	-	-	1 442 928	1 019 487	30 165	-	1 049 652	423 441	393 276
Total des immobilisations incorporelles	1 783 091	-	-	1 783 091	1 349 924	33 863	-	1 383 787	433 167	399 304
Terrains	3 814 234	-	-	3 814 234	593 645	-	-	593 645	3 220 589	3 220 589
Constructions	22 657 724	19 360	-	22 677 084	14 040 238	215 484	-	14 255 722	8 620 186	8 421 362
ITMOI	99 235 547	929 577	<11 910>	100 153 214	59 561 042	2 499 814	-	62 060 856	39 674 505	38 092 358
Matériels de transport	2 182 936	2 660	-	2 185 596	2 108 429	41 981	-	2 150 410	74 507	35 186
immobilisations générales, agencements et aménagement	10 142 508	116 907	-	10 259 415	7 938 798	251 592	-	8 190 390	2 201 010	2 069 025
équipements de bureau et matériels informatiques	1 765 535	17 340	-	1 782 875	1 452 773	59 283	-	1 512 056	312 762	270 819
immobilisations à caractère juridique particulier	4 774 265	-	-	4 774 265	3 337 103	190 783	-	3 527 886	1 437 162	1 246 379
Immobilisations en Cours	1 889 012	409 913	<4 082>	2 294 843	-	-	-	-	1 889 012	2 294 843
Total des immobilisations corporelles	146 461 761	1 495 757	<15 992>	147 941 526	89 032 028	3 258 937	-	92 290 965	57 429 733	55 650 561
Total	148 244 852	1 495 757	<15 992>	149 724 617	90 381 952	3 292 800	-	93 674 752	57 862 900	56 049 865

VIII.6 Note sur les immobilisations acquises par voie de leasing

Année	Contrat N°	Catégorie	Valeur Brute	Échéance entre 1 et 5 ans	Échéance à - 1 an	Total des paiements restants au 30/06/2022	Charges d'intérêts à payer	Total restant du	Taux d'intérêt mensuel
2 019	271970	Matériel de transport	24 091	3 903	13 830	17 733	3 721	21 454	0,73%
2 017	600350	Matériel et outillage	16 653	-	10 207	10 207	280	10 487	0,73%
2 018	620600	Matériel de transport	18 345	1 968	11 158	13 126	231	13 357	0,73%
2 018	651850	Matériel et outillage	60 714	-	37 400	37 400	3 926	41 326	0,73%
2 018	654400	Matériel et outillage	23 971	-	15 399	15 399	254	15 653	0,73%
2 018	654420	Matériel et outillage	35 705	-	22 905	22 905	671	23 576	0,73%
Total			179 479	5 871	110 899	116 770	9 083	125 853	

VIII.7 Tableau de variation des emprunts :

Emprunts	Solde au 31.12.2021			Mouvements de la période		Solde au 30.06.2022		
	Total Fin de période	Échéance à +1 an	Échéance à -1 an	Additions	Règlement échéances	Total Fin de période	Échéance à +1 an	Échéance à -1 an
CMLT BNA 8000 0000	2 666 667	666 667	2 000 000	-	478 673	2 187 994	0	2 187 994
CMLT ATTIJARI 700 0000	283 935	98 969	184 966	-	44 622	239 313	0	239 313
CMLT ATTIJARI 1 082.000	1 082 000	1 082 000	0	-	0	1 082 000	994 427	87 573
CMTBNA COVID 2 164 000	2 164 000	2 164 000	0	-	0	2 164 000	1 947 600	216 400
EMPRUNT STB 5 200.000	1 114 286	371 429	742 857	-	25 000	1 089 286	0	1 089 286
EMPRUNT STB 1900/5400	4 284 411	3 024 290	1 260 121	-	252 023	4 032 388	2 520 243	1 512 145
EMPRUNT STB 4500	210 587	0	210 587	-	210 587	0	0	0
EMPRUNT STB COVID 1000	1 000 000	933 333	66 667	-	0	1 000 000	833 333	166 667
EMPRUNT STB COVID 1164	1 164 000	1 164 000	0	-	0	1 164 000	1 047 600	116 400
EMPRUNT STB COVID 491	286 740	122 889	163 851	-	40 962	245 778	40 964	204 814
EMPRUNT STB COVID 1288	491 026	0	491 026	-	122 756	368 270	0	368 270
EMPRUNT STB COVID 513396	425 763	313 720	112 043	-	22 408	403 355	268 904	134 451
EMPRUNT STB COVID24702.950	4 941	0	4 941	-	4 941	0	0	0
EMPRUNT STB COVID73268.611	14 654	0	14 654	-	14 654	0	0	0
EMPRUNT STB COVID7982.245	1 596	0	1 596	-	1 596	0	0	0
EMPRUNT STB COVID24974.411	4 995	0	4 995	-	4 995	0	0	0
EMPRUNT STB COVID16287.659	3 258	0	3 258	-	3 258	0	0	0
EMPRUNT STB COVID10488.951	2 098	0	2 098	-	2 098	0	0	0
EMPRUNT STB COVID12449.502	2 490	0	2 490	-	2 490	0	0	0
EMPRUNT STB COVID49405.898	9 881	0	9 881	-	9 881	0	0	0
EMPRUNT STB COVID7271.864	1 454	0	1 454	-	1 454	0	0	0
EMPRUNT BHKAR 1370.000 1ERTRAN	1 139 271	1 016 566	122 705	-	60 719	1 078 552	953 288	125 264

EMPRUNT BHKAR 400.0002EME TRAN	332 634	296 808	35 826	-	17 729	314 905	278 332	36 573
EMPRUNT BHKAR 500.0003EME TRAN	411 439	366 656	44 783	-	23 289	388 150	342 433	45 717
EMPRUNT BHKAR2700.0004EME TRAN	2 245 280	2 003 452	241 828	-	119 667	2 125 613	1 878 743	246 870
EMPRUNT BHKAR400.000 5EME TRAN	332 787	296 961	35 826	-	17 882	314 905	278 332	36 573
EMPRUNT BHKAR560.000 6EME TRAN	460 811	410 654	50 157	-	26 083	434 728	383 525	51 203
EMPRUNT BHKAR365.000 7EME TRAN	303 529	270 837	32 692	-	16 178	287 351	253 978	33 373
EMPRUNT BHKAR275.000 8EME TRAN	228 686	204 055	24 631	-	12 189	216 497	191 353	25 144
EMPRUNT BHKAR822.000 9EME TRAN	683 563	609 940	73 623	-	36 432	647 131	571 973	75 158
EMPRUNT BHKAR200.000 10EMETRAN	166 674	148 886	17 788	-	8 797	157 877	139 696	18 181
EMPRUNT BHKAR400.000 11EMETRAN	333 196	297 620	35 576	-	17 440	315 756	279 393	36 363
EMPRUNT BHKAR358.000 12EMETRAN	298 348	266 507	31 841	-	15 746	282 602	250 057	32 545
EMPRUNT BHKAR456.000 01/2470	272 724	195 878	76 846	-	37 705	235 019	155 211	79 808
EMPRUNT BHKAR214.000 02/2470	129 220	93 168	36 052	-	17 646	111 574	73 967	37 607
EMPRUNT BHKAR461.000 03/2470	279 863	202 201	77 662	-	37 967	241 896	160 700	81 196
EMPRUNT BHKAR771.000 04/2470	469 253	339 370	129 883	-	63 462	405 791	269 852	135 939
EMPRUNT BHKAR568.000 05/2470	386 459	280 852	105 607	-	51 460	334 999	223 877	111 122
EMPRUNT BHKAR284205 COVID	254 105	155 076	99 029	-	47 816	206 289	118 926	87 363
EMPRUNT BHKAR510443 COVID	464 298	319 546	144 752	-	71 148	393 150	269 150	124 000
EMPRUNT BHKAR3 820.000	3 820 000	3 820 000	0	-	0	3 820 000	3 575 433	244 567
EMPRUNT UBCI 1 066 666.COV19	800 000	233 333	566 667	-	233 334	566 666	33 333	533 333
EMPRUNT AMEN B 2500000.000	561 876	194 014	367 862	-	61 127	500 749	0	500 749
EMPRUNT AMENB198000 COVID	198 000	198 000	0	-	0	198 000	198 000	0
EMPRUNT AMEN B 500/2175	464 286	392 857	71 429	-	35 714	428 572	357 143	71 429
EMPRUNT AMEN B 800/2175	800 000	685 714	114 286	-	57 143	742 857	628 571	114 286
EMPRUNT AMEN B 800II/2175	800 000	685 714	114 286	-	57 143	742 857	628 571	114 286
EMPRUNT STB 808260	808 261	646 609	161 652	-	1	808 260	565 782	242 478
EMPRUNT STB 102513	102 513	83 874	18 639	-	0	102 513	74 555	27 958

EMPRUNT STB 645580	645 580	237 845	407 735	-	67 956	577 624	33 978	543 646
EMPRUNT STB 36978	36 979	31 696	5 283	-	1 762	35 217	29 054	6 163
EMPRUNT STB 616211	616 211	0	616 211	-	123 242	492 969	0	492 969
EMPRUNT STB 10976	10 977	2 196	8 781	-	0	10 977	0	10 977
EMPRUNT STB 32556	32 557	6 512	26 045	-	0	32 557	0	32 557
EMPRUNT STB 3546	3 547	709	2 838	-	0	3 547	0	3 547
EMPRUNT STB 11097	11 097	2 219	8 878	-	0	11 097	0	11 097
EMPRUNT STB 7237	7 237	1 447	5 790	-	0	7 237	0	7 237
EMPRUNT STB 4660	4 661	932	3 729	-	0	4 661	0	4 661
EMPRUNT STB 5531	5 532	1 106	4 426	-	0	5 532	0	5 532
EMPRUNT STB 21953	21 953	4 391	17 562	-	0	21 953	0	21 953
EMPRUNT STB 3231	3 231	646	2 585	-	0	3 231	0	3 231
EMPRUNT STB 882518	882 518	490 288	392 230	-	0	882 518	294 173	588 345
EMPRUNT STB 102299	102 300	65 100	37 200	-	9 300	93 000	46 500	46 500
EMPRUNT STB 27439.142	27 439	23 323	4 116	-	1 029	26 410	21 265	5 145
CMT INV GE COVID BH 408353.726	0	0	0	312 794	0	312 794	108 808	203 986
CMT INV GE COVID BH 63292.332	0	0	0	48 481	0	48 481	16 865	31 616
CMT COGEN.COVID BH 85759.014	0	0	0	65 021	0	65 021	22 152	42 869
CMT COGEN.COVID BH 510443.264	0	0	0	426 296	82 274	344 022	0	344 022
Totaux	35 177 677	25 524 855	9 652 822	852 592	2 671 778	33 358 491	21 360 040	11 998 451

X. Engagements hors bilan

X.1 Engagements donnés : Effets escomptés non échus

Le montant des effets escomptés et non échus au 30 juin 2022 est de 7.710.945DT.

X. 2 Engagements donnés au profit des sociétés du groupe

SOMOCER a donné des cautions solidaires au profit des sociétés du groupe notamment SOMOSAN, SOTEMAIL, SMC et ABC
(cf note VII.6)

X. 3 Engagements donnés relatifs aux emprunts (cf le tableau suivant)

Nature du crédit	Montant du crédit (En DT)	Banque	
<i>Crédits de gestion</i>	<i>25 850 000</i>	<i>STB</i>	
<i>CMT STB 347</i>	<i>347 000</i>	<i>STB</i>	
<i>CMT STB 900</i>	<i>900 000</i>	<i>STB</i>	
<i>CMT STB 220</i>	<i>220 000</i>	<i>STB</i>	Titre Foncier n° 70 048 sis à El-bouhaira Tunis "Mayssa I" d'une superficie de 1348 m ²
<i>CMT STB 232</i>	<i>232 000</i>	<i>STB</i>	Titre foncier n° 70 046 Tunis sis à El-bouhaira Tunis "Mayssa II" d'une superficie de 499 m ²
<i>CMT STB 880</i>	<i>880 000</i>	<i>STB</i>	Titre foncier n° 70 047 Tunis sis à El-bouhaira Tunis "Mayssa III" d'une superficie de 505 m ²
<i>CMT STB 356</i>	<i>356 000</i>	<i>STB</i>	Terrain situé à Menzel El Hayet d'une superficie de 77 600 m ² , objet de deux actes SSP Enregistrés à Zermeddine le 22.06.99 à distraire du titre foncier n° 215 100
<i>CMT STB 172</i>	<i>172 000</i>	<i>STB</i>	Terrain sis à Menzel Hayet d'une superficie de 40 000 m ² , objet d'un acte notarié enregistré le 19.01.95 à distraire du titre foncier n° 215 100
<i>CMT STB 5200</i>	<i>5 200 000</i>	<i>STB</i>	Terrain sis à Menzel El Hayet d'une superficie d 28 890 m ² , objet d'un acte notarié enregistré à Jammel le 18.12.84 et d'un acte de précision enregistré à Jammel le 15.04.87 à distraire du titre foncier n° 215100
	34 157 000		
<i>Crédit de gestion</i>	<i>4 250 000</i>	<i>AB</i>	Terrain sis à Menzel El Hayet Zeramdine, nommé Souk Essaydi, sous le n° 50557 Monastir, superficie 9 684 m ²
<i>CMT AMEN BANK 2500</i>	<i>2 500 000</i>	<i>AB</i>	
	6 750 000		
<i>Crédit de gestion</i>	<i>7 700 000</i>	<i>BNA</i>	

<i>CMT 1540</i>	<i>1 540 000</i>	<i>BNA</i>
<i>CMT 2000</i>	<i>2 000 000</i>	<i>BNA</i>
<i>CMT 1000</i>	<i>1 000 000</i>	<i>BNA</i>
<i>CMT 1000</i>	<i>1 000 000</i>	<i>BNA</i>
<i>CMT 8000</i>	<i>8 000 000</i>	
	<i>21 240 000</i>	
<i>Crédit de gestion</i>	<i>5 020 000</i>	<i>UIB</i>
	<i>5 020 000</i>	
<i>Crédit de gestion</i>	<i>2 490 000</i>	<i>BIAT</i>
	<i>2 490 000</i>	
<i>Crédit de gestion</i>	<i>5 700 000</i>	<i>ATTIJARI BANK</i>
	<i>5 700 000</i>	
<i>CMT 1600</i>	<i>-</i>	<i>UBCI</i>
<i>Total général</i>	<i>75 357 000</i>	

Rapport d'examen limité sur les Etats Financiers Intermédiaires arrêtés au 30 juin 2022

***Mesdames et Messieurs les actionnaires
De la Société Moderne de Céramique « SOMOCER»
Menzel Hayet, 5033 Monastir***

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers intermédiaires de la Société Moderne de Céramique («SOMOCER» ou « Société »), comprenant le bilan au 30 juin 2022, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers intermédiaires font apparaître des capitaux propres s'élevant à 78.525.562 dinars tunisiens, y compris le résultat déficitaire de la période qui s'élève à 3.890.054 dinars tunisiens.

La direction est responsable de l'établissement et la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité d'informations financières intermédiaires. Un examen limité d'états financiers intermédiaires consiste à obtenir les informations nécessaires, principalement auprès des personnes responsables des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques ainsi que toute autre procédure d'examen appropriée. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit effectué selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Il ne permet donc pas d'obtenir l'assurance d'avoir identifié tous les points significatifs qui auraient pu l'être dans le cadre d'un audit et, de ce fait, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Justification de notre conclusion avec réserves

Sur la base de notre examen limité des états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2022, les réserves suivantes ont été soulevées :

- La société SOMOCER détient une participation de 3.200 mille DT dans le capital de la société SOMOSAN ainsi qu'une créance de 1.424 mille DT sur cette société. Par ailleurs, SOMOCER s'est portée caution solidaire au profit de SOMOSAN en couverture de certains emprunts bancaires contractés par cette dernière. SOMOSAN a connu des difficultés opérationnelles au cours de ses premières années d'exploitation liées principalement à l'absence de la connexion de son site de production au réseau du gaz naturel et le niveau élevé des charges financières. Un plan de restructuration a été engagé et prévoit notamment la recapitalisation de la société SOMOSAN, le rééchelonnement de ses dettes bancaires et la compression de ses coûts d'exploitation. Par ailleurs, et suivant la décision du tribunal de première instance de Gafsa du 14 mars 2017, il a été décidé de nommer un juge commissaire et un administrateur judiciaire pour SOMOSAN.

Compte tenu de la situation actuelle et des informations disponibles à la date du présent rapport, il ne nous a pas été possible d'apprécier si les performances financières futures de la société SOMOSAN permettront de couvrir les engagements de SOMOCER dans la société SOMOSAN. Le management considère qu'au vu des éléments positifs notés au cours de 2018, notamment avec l'obtention de l'accord de principe du raccordement du

gaz naturel, il n'y a pas lieu de constater une provision pour dépréciation au titre des engagements dans SOMOSAN.

- L'examen des créances clients au 30 juin 2022 a révélé l'existence de créances douteuses pour un montant de 943 mille DT constituées principalement de créances douteuses détenues sur un groupe de sociétés tunisien. Le management a établi un plan d'action afin de recouvrer ces créances et a entamé les démarches et procédures prévues à cette fin.

Etant donné l'ancienneté de ces créances, le rythme de recouvrement et les paiements subséquents nous ne sommes pas en mesure d'apprécier leur caractère recouvrable ou pas.

Conclusion avec réserves

Sur la base de notre examen limité et sous réserve de l'incidence éventuelle sur les états financiers intermédiaires des situations évoquées dans le paragraphe «Justification de notre conclusion avec réserves», nous n'avons pas relevé d'autres faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de SOMOCER au 30 juin 2022, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux normes comptables tunisiennes.

Tunis, le 7 septembre 2022

Les commissaires aux comptes

**Les Commissaires aux Comptes Associés
MTBF**

Ahmed Sahnoun

CRG Audit

Chiraz DRIRA